

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

A MADAME ***

SUR LA MORT DE SES DEUX PETITES FILLES.

Pleurez, ah ! pleurez, pauvre mère,
Du haut du ciel Dieu vous entend ;
Il sait combien elle est amère
La coupe que sa main vous tend.
Plongez-y la lèvre sans crainte,
Ce breuvage est fait pour les forts ;
Prenez, il est mêlé d'absinthe,
Mais l'amertume est sur les bords.

Ici-bas rien n'est sans mélange,
Nos chants finissent dans leurs pleurs,
L'espoir adoucit nos douleurs,
Tout est incertain et tout change.

Quand vient la saison des frimas,
Quand les frileuses hirondelles,
Fuyant nos champs à tire d'ailes,
Vont chercher de plus doux climats,
Nos regards attristés s'étonnent
A l'aspect de ces nids sans voix
Que les pauvrettes abandonnent
Pendants au bord de tous les toits.

C'est que l'été fuit avec elles,
Qu'elles emportent les beaux jours :
Plus de joyeux battements d'ailes,
Plus de chansons ni plus d'amours.

Mais pourtant à notre tristesse
 Se mêle un sentiment plus doux ;
 A l'essaim chéri qui nous laisse
 Notre cœur dit : " Envolez-vous !
 " Envolez-vous d'une aile agile
 " Là-bas vers l'horizon vermeil,
 " Portez votre bonheur tranquille
 " A ces lieux aimés du soleil.

" Vous égayiez notre demeure
 " Par vos gazouillements si doux ;
 " Mais voici l'automne... c'est l'heure...
 " Fuyez, pauvrettes, quittez-nous ! "

Elles ont fui vos hirondelles
 Bien avant la fin des beaux jours ;
 Leur nid fait de plumes nouvelles
 Est vide, hélas ! et pour toujours.

.....
 Répandez vos pleurs sans alarmes ;
 Pourquoi vouloir les retenir ?
 Dieu ne vous défend pas les larmes :
 Pleurer, c'est encore le bénir.

Oh ! mais ne plaignez pas les chères voyageuses
 Que l'amour maternel n'a pas su retenir.
 Il est, vous le savez, des saisons orageuses :
 Le printemps achevait, l'automne allait venir.

.....
 Elles ont fui vos hirondelles,
 Remerciez Dieu tout en pleurant :
 La bise aurait glacé leurs ailes.
 O douleur ! vous les aimiez tant !

ERNEST MARCEAU.

LA LANGUE FRANÇAISE

AU CANADA.

Il faut conserver la langue française au Canada. Voilà une proposition qui n'a guère besoin de preuves. Il suffit d'interroger son cœur, il suffit de jeter un coup d'œil sur le passé du peuple canadien, il suffit de songer un instant aux belles et grandes choses accomplies par des Français sur cette terre du Canada pour se convaincre que ce serait une véritable apostasie nationale que de renoncer à notre langue. Et peu nombreux sont les Canadiens-français qui osent se dire prêts à abandonner la langue française. Il est vrai que nos champs ne cesseraient pas de se couvrir chaque année d'abondantes moissons ; que notre majestueux fleuve continuerait, comme par le passé, à rouler ses eaux vers l'Océan ; que nos villes ne seraient pas englouties, nos campagnes dépeuplées et nos forêts détruites ; il est vrai, en un mot, que les richesses dont la Providence a daigné nous combler ne s'en iraient pas en fumée si nous abandonnions la langue de nos pères pour adopter celle de nos conquérants. Mais rappelons-nous que les peuples, comme les individus, ne vivent pas seulement de pain.

Chaque homme, pour vivre, a besoin de la parole de Dieu. C'est-à-dire qu'il ne doit pas seulement suivre les enseignements de l'Eglise, mais qu'il lui faut, de plus, accomplir ici-bas l'œuvre spéciale que Dieu lui a assignée. Car Dieu n'a rien laissé au hasard ; ou pour mieux dire le hasard n'est qu'un mot, un mot impie inventé par le paganisme. Peut-on supposer que Celui qui voit tomber le passereau, qui a compté les cheveux de notre tête ; peut-on supposer que Celui qui s'est nommé lui-même notre Père céleste et qui nous a enseigné à lui demander chaque jour notre pain quotidien ; peut-on supposer, dis-je, que Celui-là n'ait pas tracé à chacun de nous une carrière particulière ? Oui, tout homme à sa

vocation providentielle, et malheur à celui qui la manque par sa faute ; cent fois malheur à celui qui renonce à sa vocation par lâcheté ou par intérêt.

Il n'y a plus de peuples choisis comme l'a été le peuple juif. Mais le Tout-Puissant, qui ne fait rien à l'aveugle, a certainement assigné à chacune des nations qu'il a établies une mission spéciale dans le monde. A chacune Il a donné un cachet, un caractère, des aptitudes qui la distinguent des autres nations. " Les nations sont voulues de Dieu, dit le poète polonais Krazinski, et elles sont conçues dans votre grâce, ô Jésus-Christ. A chacune d'elles vous avez donné une vocation. En chacune d'elles vit une idée profonde qui vient de Vous, et qui est la trame de ses destinées." Rien de plus vrai que ces paroles, et malheur au peuple qui refuse de remplir sa mission providentielle.



La mission providentielle des peuples : voilà le titre d'un beau livre qui reste à faire, je crois. Le sujet est trop vaste pour que je puisse même l'effleurer dans cet article. Mais aveugle est celui qui ne voit dans le trouble profond, dans l'agitation sans cesse renouvelée où sont aujourd'hui plongées presque toutes les nations de la terre, la preuve que les peuples ne marchent plus dans les voies que le Seigneur leur avait tracées.

Prenons seulement l'exemple de l'Espagne. N'est-il pas évident que Dieu a voulu qu'elle fût la maîtresse du nouveau continent, qu'elle controlât les destinées de l'Amérique ? Mais elle a manqué sa vocation. Au lieu de travailler à la propagation de l'Évangile, elle n'a songé qu'à ramasser des trésors périssables ; elle a préféré, comme arme, l'épée à la Croix. Aussi, à l'heure présente, son influence est-elle nulle. Quelques républiques impies, livrées à la guerre civile, à l'anarchie, voilà toute son œuvre.

Le peuple canadien-français, si petit qu'il soit, a indubitablement une mission à remplir en Amérique, une mission analogue à celle que le peuple français a longtemps remplie en Europe, et qu'il remplirait encore s'il ne s'était égaré dans l'inextricable dédale de l'impiété.

Les races anglo-saxonne et germanique sont destinées à prédominer sur ce continent par le nombre ; c'est un fait qu'il faut admettre. Mais l'élément français y a un rôle important à jouer.

Pendant des siècles, la France catholique a été un foyer de lumière, une source féconde en idées généreuses, une inspiratrice de grandes œuvres. Rome seule l'a surpassée.

N'est-il pas permis de croire que les Français du Canada ont la mission de répandre les idées parmi les autres habitants du nouveau-monde, trop enclins au matérialisme, trop attachés aux biens purement terrestres ? Qui peut en douter ?

Mais pour que le peuple canadien-français puisse remplir cette glorieuse mission, il doit rester ce que la Providence a voulu qu'il fût : catholique et français. Il doit garder sa foi et sa langue dans toute leur pureté. S'il gardait sa langue et perdait sa foi, il deviendrait ce qu'est devenu le peuple français : un peuple déchu de son ancienne grandeur, un peuple sans influence et sans prestige. Si, d'un autre, il conservait sa foi, tout en renonçant à sa langue, il se confondrait avec les peuples qui l'entourent et serait bientôt absorbé par eux. Les individus pourraient toujours se sauver, mais la mission que la Providence semble avoir confiée aux Canadiens-français, comme peuple distinct, serait faussée.

La parole est une chose sainte. Elle fut communiquée par Dieu au père du genre humain, avec le souffle de vie. Elle n'a pas été inventée graduellement par l'homme, selon la prétention impie de plusieurs soi-disant savants modernes. La langue primitive enseignée par Jéhovah lui-même à Adam, et parlée par nos premiers parents dans le Paradis terrestre, a disparu, d'après l'opinion de graves théologiens, lors de la confusion des langues. Mais, bien que la parole ait perdu quelque chose de son caractère sacré sur la plaine de Sennaar, bien que la diversité de langage soit une punition, il n'en est pas moins vraie de dire que la langue est l'âme d'un peuple.

Le commencement de toutes les langues, ainsi que la naissance des peuples, est enveloppé de ténèbres. Remontez dans la nuit des siècles, partout vous trouverez les langues qui se forment et se fixent à mesure que les peuples grandissent. Une décadence de la langue accompagne toujours, si elle n'entraîne un affaiblissement de la nation. Le lien insensible, mais puissant, qui unit un peuple à sa langue est aussi fort, aussi intime et offre autant de mystères insondables, que l'union de l'âme et du corps de l'homme. Il y a une différence, toutefois, entre l'âme d'un peuple et l'âme humaine. Cette dernière est immortelle, tandis que la première meurt avec le corps qu'elle a animé. Pas toujours, cependant, car certaines langues, qu'on appelle mortes, parce qu'elles sont séparées de leur corps, sont douées d'une sorte d'immortalité.

.

Ces réflexions peuvent paraître trop longues et un peu solennelles, mais j'ai cru devoir les faire pour convaincre le lecteur qu'un peuple n'a pas le droit de renoncer à sa langue, qui est son âme, pas plus que l'homme n'a le droit de renoncer à sa vie. La langue des peuples et la vie de l'homme sont toutes deux entre les mains du Créateur qui seul peut en disposer selon sa divine sagesse. Il n'est pas plus permis aux nations qu'aux individus de se suicider dans l'espoir d'échapper à des maux qui semblent insupportables et pour trouver le repos.

Un journal de ce pays a dit dernièrement aux Canadiens-français : Vous devez, dans votre propre intérêt, renoncer à votre langue. N'écoutez pas ce conseil perfide. Quand bien même cette fidélité à notre langue nous exposerait à une pauvreté relative, quand bien même elle nous empêcherait de marcher aussi vite que nous le voudrions dans la voie du progrès matériel, nous ne devrions pas hésiter un seul instant en face de notre devoir. Dieu nous a donné la langue française ; par elle Il a accompli au milieu de nous de grandes choses. C'est dans cette langue qu'ont prié nos missionnaires, nos évêques, nos martyrs ; c'est dans cette langue que les fondateurs de la colonie, les Champlain, les de Maisonneuve, les Lavolette, ont conçu leurs généreuses

pensées ; c'est dans cette langue que nos héros, les Montcalm et les Lévis, ont commandé à leurs soldats dans les glorieuses batailles du siècle dernier. Pour nous, Canadiens-français, notre langue est intimement liée à notre foi, au culte de nos grands hommes, aux souvenirs de nos luttes, de nos défaites, de nos douleurs, de nos joies, de nos triomphes, à tout ce qui nous est cher, à tout ce qui nous est sacré. Oh non ! nous ne devons pas, nous *ne pouvons pas* renoncer à notre langue.

* * *

Mais cette langue qui nous est si chère que nous voulons la conserver à n'importe quel prix, est-elle vraiment digne de notre amour ? Est-ce que nous parlons réellement la belle langue française qui, par sa merveilleuse clarté, par sa précision étonnante s'est imposée au monde entier comme langue officielle ? A cette question je n'hésite pas à répondre : Oui.

Depuis quelque temps, l'on s'occupe beaucoup, dans la presse et les cercles littéraires, de la langue française au Canada. On a publié, sur ce sujet, plusieurs brochures, et un grand nombre d'articles de journaux. J'ai pris moi-même une part assez active à cette discussion, mais j'avoue, en toute sincérité, qu'au commencement de la croisade, j'allais passablement à tâtons, et que mes idées étaient assez embrouillées. Toutefois, les récents écrits sur la langue française, que j'ai étudiés avec soin, m'ont paru jeter une vive lumière sur la question. Nous avons tous, je crois, marché jusqu'ici un peu au hasard, combattant vigoureusement peut-être, mais sans avoir adopté au préalable un plan de campagne bien arrêté. Dans une discussion sur la langue, comme dans toute autre controverse, il faut d'abord poser des principes généraux qui puissent servir de base solide à notre argumentation. Il faut de la méthode partout, de la logique toujours. Voilà de quoi m'a convaincu la lecture sérieuse de nos divers travaux philologiques parus depuis quelques mois.

* * *

Il y a trois courants d'opinion bien distincts parmi nous au sujet de la langue française. Les uns s'imaginent que nous parlons mieux le français que les Français eux-mêmes, et que loin d'avoir quelque chose à apprendre de nos cousins d'outre-mer, nous devrions charitablement leur communiquer une partie de notre immense savoir.

D'autres affirment que nous parlons un véritable jargon, à peu près inintelligible pour un Français, et qu'il nous faut une réforme radicale.

La troisième catégorie, de beaucoup la plus nombreuse, comprend ceux qui, sans prétendre parler le français aussi bien qu'on le parle en France, sont contents de ce qu'ils appellent la langue *canadienne*.

Il y a du vrai et du faux dans ces trois manières d'envisager la question.

Nous parlons mieux le français que les Français eux-mêmes. Entendons-nous. S'il s'agit des masses, oui; s'il est question des gens instruits, non. Il est incontestable que nos cultivateurs parlent un français infiniment plus pur que les classes agricoles de France (1). D'abord, comme on l'a souvent fait remarquer, il n'y a pas de patois au Canada. Le Canadien-français de la Gaspésie et celui du Manitoba se comprennent parfaitement, leur langage est absolument le même, et tous deux n'auraient aucune difficulté à converser avec un Parisien, surtout avec un Parisien quelque peu versé dans le vieux français, car dans nos campagnes, il s'est conservé une foule de mots qui ne sont pas employés en France, mais que l'on trouve dans les anciens auteurs français et dans les glossaires. Nous avons conservé même l'ancienne prononciation. Notre manière de prononcer l'*oi*, bien qu'elle choque l'oreille française, est cependant conforme à l'ancienne orthographe. A chaque page de Rabelais, par exemple, on en voit la preuve : *maschoère*, *rasouer*, *pressouer*, voilà comment on écrivait il y a trois cents ans, et voilà comment un grand nombre de braves Canadiens prononcent

(1) Si les informations que l'on me donne sont exactes, je dois faire une exception en faveur des habitants des rives de la Loire, qui s'expriment avec une correction de langage remarquable, même ceux qui ne savent pas lire.

encore. On entend souvent dire ici : *soldar*. Cela peut paraître ridicule. Cependant Ronsard a écrit :

.....Ou s'il vante son Mars
Tu en as plus de cent, recteurs de tes soldars.

Plus on étudie et plus on se convainc que le vieux français s'est conservé dans nos campagnes d'une manière remarquable. Il y aurait un travail très intéressant à faire sur ce sujet.

Mais si nous pouvons dire, avec vérité, que les masses au Canada parlent mieux le français que les masses en France, on doit ajouter que nos classes instruites sont bien en arrière, pour la pureté du langage, des classes instruites de l'ancienne mère patrie. Quatre-vingt dix-neuf sur cent de nos hommes de profession, de nos députés, de nos journalistes, de nos auteurs mêmes, commettent à chaque instant des fautes, et des fautes grossières. Qu'on prenne nos journaux français les mieux rédigés, qu'on prenne nos statuts, qu'on prenne nos documents publics, qu'on prenne nos brochures et nos livres, partout, ou à peu près partout, on trouvera soit des anglicismes, soit des barbarismes, soit des expressions impropres, ou bien encore des phrases disgracieuses, mal tournées, lourdes ou trainantes. Le mal est général. Je pourrais apporter à l'appui de ma thèse des centaines et des centaines d'exemples : mais une telle démonstration n'entre pas dans le cadre de cet écrit.

Disons donc encore une fois, car on ne saurait trop le répéter, que si notre langage est resté français, s'il n'a pas dégénéré en jargon, nous pouvons en rendre grâce au clergé, qui a conservé la langue philosophique, et aux classes agricoles, qui ont conservé la langue familière. A nos écrivains nous devons peu de reconnaissance. Ils ont introduit dans notre langage une foule d'anglicismes et d'expressions vicieuses ; en négligeant leur style, en ne travaillant pas leurs écrits, en improvisant pour tout dire, ils nous ont habitués au médiocre, au mauvais et au pire en fait de littérature. Nous écrivons à peu près comme nous parlons, ce qui est détestable. Peut-être faut-il plaindre nos écrivains, loin de les blâmer, car le milieu où ils vivent, les obstacles sérieux contre lesquels ils doivent lutter, sont pour beaucoup dans

les incorrections et les négligences qu'ils commettent. Mais le fait brutal n'en existe pas moins.

Par ce qui précède, j'ai répondu aux pessimistes qui affirment que notre langage est un jargon à peu près incompréhensible pour un Français. Cette prétention est certainement exagérée. Il y a du jargon dans notre littérature, et il faut le faire disparaître, mais le fond de notre langue est encore français, et très-français même. Il s'agit de conserver ce fond intact.

Restent les indifférents, qui ne se soucient pas de savoir si nous parlons le français ou l'algonquin. A ceux-là, il n'y a rien à répondre. On ne prouve pas que la lumière est plus belle que les ténèbres, ni que le chant du rossignol est plus mélodieux que le croassement du corbeau.

Nous sommes contents, disent-ils, de la *langue canadienne*. Vous avez raison, si par *langue canadienne* vous entendez ce bon vieux français parlé dans nos campagnes, et qui s'est enrichi de certains mots nouveaux, français par la forme, que la nécessité a fait inventer. C'est une plante vigoureuse, pleine de sève et de vie, qui n'a besoin que d'un peu de culture pour produire des fleurs magnifiques. Cultivons-la.

Mais vous avez tort si, dans la *langue canadienne* vous voulez inclure les anglicismes, les barbarismes, les expressions impropres, les négligences de tout genre qui déparent notre littérature.

* * *

Maintenant, des prémisses posées, quelles conclusions pratiques pouvons-nous tirer? Quel plan de campagne devons-nous suivre à l'avenir dans nos discussions philologiques?

Il y a quelque temps j'ai publié un opuscule en tête duquel j'avais inscrit ces mots: L'anglicisme, voilà l'ennemi. J'avoue que je visais surtout à l'effet; aussi ai-je été bien peiné: ma brochure ne s'est pas vendue. Mais, sans le vouloir, j'avais résumé, je crois, toute la question. Comme c'est l'intention qui fait tout, je n'ai pas de mérite; voilà pourquoi je parle de mon titre.

En effet, c'est l'anglicisme qui est le grand, le seul vérita-

ble ennemi de langue française au Canada. C'est contre lui qu'il faut tourner toutes nos armes, c'est pour l'exterminer qu'il faut unir toutes nos énergies. Et c'est dans notre littérature, dans nos statuts, dans les discours de nos députés, dans le plaidoyers des nos avocats, dans les articles de nos journaux que cet ennemi est retranché. C'est donc là qu'il faut le combattre.

Quelques-uns ont voulu réformer le langage des ouvriers, des classes qui ne possèdent pas les avantages d'une instruction supérieure. C'est une faute de tactique très grave, je crois. Vouloir que les masses parlent correctement, s'est vouloir l'impossible, c'est vouloir ce qui n'a jamais existé et qui n'existera jamais. Mais, par exemple, ce qu'on peut, et qu'on doit exiger, c'est que tous ceux qui se mêlent d'écrire ou de parler sachent leur langue.

En France, les cultivateurs et les ouvriers écorchent la langue, mais les écrivains savent le français. Ici, maint *habitant* parle un langage plus français que certains juges. C'est le renversement des lois sociales, c'est le désordre.

Quand il y aura, dans notre pays, entre les classes instruites et les classes non instruites, autant de différence qu'il en existe en France, tous nos orateurs seront des Bossuets, et nos écrivains, des Veuillots.

JULES P. TARDIVEL.

Essai sur la littérature allemande. ⁽¹⁾

(Suite)

On reconnaît la théorie qui va prévaloir de plus en plus dans l'art moderne, et s'appeler successivement romantisme, réalisme et naturalisme. Qu'aurait dit Lessing, s'il avait entendu proclamer le fameux axiôme : " le beau c'est le laid ", s'il avait contemplé les raffinements de peintures triviales, répulsives qui font l'orgueil et les délices de notre temps ? Il aurait, comme tous les auteurs de révolutions, comme tous les démolisseurs, renié la paternité de ses œuvres, il aurait dit : ce n'est pas là ce que je voulais, qu'on me ramène plutôt à la tragédie française ! Et la preuve, c'est que quelques années après l'apparition de sa dramaturgie, il tenait à peu près ce langage, et se montrait très hostile aux esprits plus jeunes, plus aventureux que le sien. C'est que le mouvement anti-français avait fait de rapides progrès en énergie, en intensité. Les critiques, les ironies acérées de Lessing paraissaient bien pâles, bien timides à ses successeurs. Ce n'était plus une brise dans un ciel serein, c'était un ouragan qui se déchaînait. Toute règle, toute discipline littéraire était battue en brèche avec une sorte de frénésie. Chacun voulait être un révolté, un Titan. Lessing fronçait le sourcil, se bouchait les oreilles et s'écriait avec désespoir : C'est fait de nous, l'art retourne à la barbarie. " Le génie ! le génie ! " écrivait-il vers cette époque, " on n'entend que ce mot sur la place. Le génie, disent-ils, se met au-dessus de toutes les règles. Ils mentent : ce qui fait le génie, c'est la règle. " Soit, mais dans ce cas, que signifie la *dramaturgie* ? C'est l'éternelle histoire des inconséquences humaines. C'est Don Juan professeur de morale et Pallstaff prêchant la tempérance. Ou plutôt, c'est l'oiseau de proie qui se plaint de la concurrence, et qui accuse ses confrères de voracité.

(1) Voir les livraisons de Janvier, Février et d'Avril 1881.

A l'appui de sa théorie, Lessing écrivit plusieurs pièces célèbres qui produisirent une grande sensation à leur époque, et dont plusieurs sont jouées avec succès de nos jours. Les plus fameuses sont *Minna de Barnhelm*, *Emilia Galotti* et *Nathan le sage*.

Minna de Barnhelm a pour héros un major prussien, Telheim, réduit à la misère et privé de son grade par suite d'une disgrâce injuste. Tout l'intérêt de la pièce roule sur un assaut de délicatesse entre Telheim et sa fiancée Minna. Pour la soustraire au déshonneur qui le menace, il simule la froideur et l'indifférence pour elle. Mais Minna le devine, combat ses scrupules, le relève à ses propres yeux et, par une adroite ruse, l'oblige à accepter sa main. Il va sans dire que l'innocence du héros est reconnue quelques minutes après, et que le vertueux major recouvre à la fois son grade, la faveur du monarque et sa bien aimée. On voit que la conception est assez forte et que les caractères ne manquent pas de grandeur. Néanmoins, la pièce est froide, elle sent la pédagogie et non l'inspiration spontanée. Ce n'est point là la nature prise sur le fait, ni ce choc spontané des passions qui produit les grands effets à la scène. Pour rehausser ses personnages, ses héros allemands, Lessing a introduit dans sa pièce un aventurier français, type de bassesse, un chevalier du lansquenet, véritable escroc, du reste parfaitement inutile à l'intrigue, et dont la seule mission est de faire contraster l'immoralité et l'inconstance françaises avec l'honnêteté germanique. L'intention est patriotique, mais le procédé peu délicat dans une pièce si vertueuse, si remplie de beaux sentiments. Cette lourde épigramme, infiniment trop prolongée, produit une disparate choquante dans l'ouvrage.

Emilia Galotti, qui passe pour le chef-d'œuvre dramatique de Lessing, semble aussi un appendice de sa dramaturgie. Cette pièce est plus qu'une comédie, plus qu'un drame, c'est une tragédie bourgeoise ; car le sujet est emprunté à l'histoire romaine, ou plutôt, c'est une pièce où les personnages, l'action, le dénouement, tout est romain, à l'exception des costumes. Le héros est un père, un simple particulier, qui poignarde sa fille pour sauver son honneur et pour la soustraire à la passion d'un prince libertin. La pièce est con-

duite avec un grand art, elle a des situations saisissantes ; mais cet assassinat paternel répugne évidemment à nos mœurs bourgeoises. L'auteur s'est mépris, en nous conviant à cette sublimité transcendante. Ce père meurtrier nous semblerait peut-être admirable sur le forum romain, s'il s'appelait Virginius. Dans une villa italienne, et s'appelant Galotti, il nous fait horreur. Ce dénouement est un paradoxe, et c'est aussi une maladresse, car il rappelle la tragédie française, il rappelle Britannicus, Horace, Iphigénie, Zaire, où des crimes aussi odieux sont acceptés par le spectateur et s'imposent à l'admiration. La comparaison se fait donc aux dépens de l'auteur et de la thèse qu'il croit démontrer. Au lieu de détrôner la tragédie française, il en fait ressortir la prééminence.

Telle fut la carrière de Lessing. On le voit : ce fut moins un créateur qu'un critique, un polémiste, un initiateur, un apôtre de germanisme ; il s'était donné pour mission de rappeler l'Allemagne à la conscience de son génie national, en l'affranchissant de l'imitation française qui paralysait son essor. On l'a souvent comparé au philosophe français Diderot ; l'analogie entre ces deux hommes est en effet frappante : même mobilité, même souplesse d'esprit, même diversité d'aptitudes, même variété de talents ; tous deux ont abordé successivement le théâtre, la critique littéraire, artistique, la philosophie. Tous deux enfin, en vrais fils du XVIIIe siècle, se ressemblent par une hostilité systématique envers le christianisme. Mais Diderot dans l'Encyclopédie et divers ouvrages, prêche ouvertement le matérialisme. Lessing s'en tint à la religion naturelle, et, dans son drame de *Nathan le sage*, il s'efforce d'établir l'égalité de toutes les religions. Sa théorie y est exposée conformément au goût de l'époque dans l'apologue suivant :

Un père avait trois fils qu'il aimait également. Il possédait une bague merveilleuse qui avait le don de faire aimer celui qui la portait. Il avait promis en secret la bague à chacun de ses fils, mais ne pouvait se décider pour aucun des trois. Dans son embarras, il s'adresse à un habile joaillier, qui lui fait deux bagues si semblable à la sienne, qu'il est impossible de les distinguer entre elles ; puis il meurt, après avoir remis en secret une des bagues à chacun de ses fils en le bénissant.

Aussitôt un débat s'éleve entre les trois frères : chacun prétend avoir la vraie bague, accuse d'imposture les deux autres et jure, pour les punir, d'employer le fer et le poison. Ils se décident pourtant à consulter un juge, vieillard sage et expérimenté. Celui-ci, ne pouvant parvenir à trancher la question, leur dit : " Puisque la bague véritable a le don de faire aimer, comment se fait-il que vous vous détestiez mutuellement. Si vous croyez, chacun, être le possesseur du joyau, prouvez-le en vous aimant les uns les autres."

Ces trois bagues, ce sont les trois religions chrétienne, juive et mahométane ; cet apologue invite à la tolérance leurs adeptes personnifiés dans les trois frères.

On retrouve la même pensée dans le *Café de Surate*, par Bernadin de St-Pierre. C'était alors la prétention de la philosophie de planer au-dessus des cultes et des religions positives, dans une sorte de majesté olympienne, et de se montrer quelquefois bonne et condescendante envers elles, en leur prêchant la modération, comme si les incrédules avaient inauguré le règne de la tolérance.

Bien différent fut l'esprit et le rôle de Frédéric Gottlieb Klopstock, né à Quédlimbourg, dans un de ces évêchés fondés par Charlemagne, et qui vécut de 1724 à 1803 ; âme profondément religieuse, éprise d'idéal, la plus pure, la plus belle personnification du génie allemand. Ainsi que Lessing, Klopstock consacra ses jeunes années à des études théologiques, mais, à la différence de Lessing, il persévéra dans ses principes religieux, et resta toute sa vie inaccessible à la philosophie incrédule et au scepticisme railleur de son siècle. Aussi forme-t-il un frappant contraste avec ses contemporains. Fuyant le monde et le contact des grands, il passa sa vie dans la retraite et le recueillement, n'ayant au cœur qu'un désir, ne poursuivant qu'un but, la composition d'un poème religieux. Plein d'horreur pour la philosophie incrédule qui prévalait en Europe, et qui s'introduisait par l'influence de Frédéric le Grand au cœur de l'Allemagne, Klopstock voulait réagir contre l'impiété par une œuvre animée au plus haut degré du souffle chrétien. Et c'est dans cette pensée qu'il choisit pour sujet de son poème *la Messiade*, le principe même de la foi chrétienne, le mystère de la Rédemp-

tion. Il est remarquable que les seules épopées qu'ait produites la société moderne, la Jérusalem délivrée, le Paradis perdu, la Messiade aient puisé toutes trois leur inspiration dans la foi chrétienne.

Pour accomplir son dessein, Klopstock avait fait une étude approfondie des livres saints; il connaissait admirablement les prophètes, et son poème est comme une répercussion du langage biblique. Tantôt c'est la harpe de David dissipant les nuages qui voilent la majesté divine, tantôt c'est la voix d'Isaïe annonçant au peuple les terribles vengeances du ciel irrité. Mais ce qu'on respire surtout dans ce bel ouvrage, c'est le parfum de bonté, de miséricorde qui se dégage du Rédempteur, et l'apaisement, la béatitude que répand sur l'humanité et sur l'univers ce rayonnement inépuisable, infini de l'amour divin. On sent que cette action est irrésistible, et qu'elle réduit à l'impuissance les forces conjurées de l'Enfer. Que dis-je ? L'Enfer lui-même est remué dans ses profondeurs; un rayon d'en haut traverse ses fissures et touche son endurcissement. Au sein de l'abîme, quelques anges déchus voient s'entrouvrir la patrie céleste. L'esprit d'orgueil, de révolte, fléchit en eux, attendri, vaincu par la sublimité du sacrifice. Cette idée si neuve, si hardie, inspire au poète un de ses plus touchants épisodes, le repentir d'Abbadona. Abbadona est un séraphin qui, séduit par l'appareil triomphal de Satan, s'est laissé entraîner dans la cohorte des révoltés. Depuis lors, il maudit ses erreurs passées; il repasse en lui-même les beaux jours de son innocence et remonte par la pensée jusqu'à la riante matinée de la création. "Après l'inique condamnation du Sauveur, l'ange rebelle mais repentant, se livre dans une solitude profonde à d'amères réflexions; il prête machinalement l'oreille au bruit des flots écumants qui se précipitent du flanc de la montagne, et roulent d'abîme en abîme avec un sourd mugissement. Tout à coup, il sent la terre trembler sous ses pieds; les rochers se détachent de la cîme qui les porte, les torrents s'élancent de leurs lits, d'épaisses ténèbres s'étendent sur la terre, tout annonce une catastrophe prochaine, le dénouement de cette lugubre tragédie.

Hors de lui-même, éperdu, Abbadona s'élançe de sa re-

traite, et tressaille en apercevant la surface de la terre enveloppée des ombres d'une épaisse nuit. Il prend son vol et se dirige vers le Calvaire où le juste exhalait son dernier soupir. Attéré par ce douloureux spectacle, il détourne ses regards et aperçoit près de lui Abdiel, son ancien ami, celui que son cœur chérissait avec le plus de tendresse, avant que la révolte des intelligences célestes eût précipité l'un dans les abîmes de l'enfer, et confié à l'autre la garde du trône de l'Éternel.

Ami, lui dit Abbadona, revêtu de son antique splendeur et prenant les traits d'un messager céleste, quel est l'instant fatal où le Sauveur doit expirer ? instruis m'en, de grâce, afin que je puisse faire monter vers le Créateur l'hymne de miséricorde et de paix.

Abdiel tournant sur l'ange déchu un regard sévère mais plein de compassion, ne lui dit qu'un mot : Abbadona ! A ce mot déchirant et sublime, l'éclat qui enveloppait son visage, pâlit et s'effaça : tous les anges le virent s'obscurcir, et il disparut de leur cercle redouté."

Mais le repentir et les larmes d'Abbadona sont arrivés jusqu'au Sauveur sur la croix. Et le jour de la Résurrection, l'ange infortuné entend une voix d'en haut qui l'appelle : " Viens Abbadona, auprès de ton Sauveur." Avec la rapidité qui emporte les pensées pieuses vers le ciel, comme portées sur les ailes de la tempête que soulève l'Éternel, ainsi Abbadona s'élançe jusqu'au trône en traversant les cieux, la beauté de sa sainte jeunesse renaît dans ses yeux suppliants, attachés sur la Divinité, et le repos de l'immortalité couvre les traits du séraphin.

Un trait à noter, c'est la physionomie de Satan et le rôle attribué à l'esprit du mal dans l'ouvrage. Le Satan de Klopstock n'est pas, comme celui du Tasse, un néromancien suscitant des palais, des jardins et des enchanteresses comme Armide, pour amollir les guerriers chrétiens ; ce n'est pas non plus le Béalzébut de Milton, personnification de la haine, de la vengeance et des passions violentes qui s'entrechoquaient en Europe pendant les guerres de religion. Le

1 Peschier, Histoire de la littérature allemande.

Satan de Klopstock est le prince du sophisme, ennemi de l'idéal et de toute croyance, les attaquant par le dénigrement et par le sarcasme, niant Dieu et le combattant avec une fureur implacable. On reconnaît en lui cette philosophie qui prend le masque de la science pour semer dans les âmes le matérialisme. Rien n'égale sa haine pour la mission du Christ, pour la vérité religieuse, sa haine pour l'amour, le pardon ; rien, si ce n'est sa haine et son mépris pour ses propres disciples. Dans les transports de son orgueil farouche, Satan se lève pour contempler ses sujets ; apercevant à quelque distance le groupe des athées, le rire sardonique sur les lèvres, il leur lance un regard de mépris, et détourne la tête, comme indigné d'un si honteux spectacle. Ne reconnaît-on pas dans cette scène l'antipathie insultante que les apôtres de la négation professent les uns pour les autres ?

La composition de ce grand poème coûta vingt-cinq ans à Klopstock. Mais l'apparition des trois premiers chants avait suffi pour le rendre illustre et le classer parmi les grands poètes de sa patrie. Aujourd'hui encore, la *Messiede* peut être considérée comme l'épopée nationale de l'Allemagne. On reproche à cette œuvre l'absence de mouvement, d'action, de couleur dans les caractères et dans la peinture des passions. Mais le sujet exigeait impérieusement cette austérité. L'effet dans la *Messiede* n'est pas produit, comme dans les poèmes ordinaires, par des aventures, des prouesses guerrières et par le choc des passions humaines ; mais par la grandeur même de l'idée chrétienne, par le mystère sublime de la Rédemption. C'est un effet à part, en désaccord avec l'art païen de la Renaissance et les préceptes de Boileau, mais dont on ne saurait nier la grandeur. " Lorsqu'on commence ce poème, dit madame de Stael, on croit entrer dans une grande église, dans laquelle l'orgue se fait entendre et l'attendrissement et le recueillement qu'inspirent les temples du Seigneur, s'emparent de l'âme en lisant la *Messiede* "

Une grande qualité de la *Messiede*, c'est la noblesse de la conception, la pureté irréprochable du goût et du style, l'absence de ces fictions bizarres et de mauvais goût qui, dans le *Paradis Perdu* de Milton, semblent attester l'enfance de

l'art. Klopstock n'a pas, comme Milton, l'idée singulière de faire siéger le Démon dans une sorte de parlement, à l'instar du parlement d'Angleterre, puis de les métamorphoser en serpents pour leur faire siffler Belzébuth, ni enfin de les transformer en artilleurs tirant du canon, dans le ciel, contre Dieu. La *Messiede* exempte de ces taches, offre d'un bout à l'autre une hauteur soutenue dans les idées, une interprétation élevée des Évangélistes, un parfum exquis de religion et de sentiments tendres. Aussi ce poème peut-il être envisagé comme le plus bel hommage que la poésie moderne ait encore rendu au Christianisme.

Klopstock était pauvre, et, bien que la gloire ait commencé pour lui de bonne heure, il aurait lutté toute sa vie contre la misère, sans la protection du comte de Bernstorff, ministre du roi de Danemark, qui lui fit accorder une petite charge de cour avec un revenu de cent louis. Il vécut vingt ans à Copenhague, heureux avec cette modique pension, qui suffisait à ses besoins et lui permettait de s'abandonner à son inspiration, dégagé des préoccupations matérielles. Cette âme pure et religieuse n'ambitionna jamais rien de plus. Sur la fin de ses jours, ayant quitté le Danemark et s'étant fixé à Hambourg, il vit éclater la révolution française, et se laissa séduire comme tant d'autres par les brillantes perspectives qu'elle ouvrait à l'humanité. Mais plus tard, révolté par les actes sanguinaires du jacobinisme, il refusa le titre de citoyen français, que la convention nationale lui avait fait offrir. En 1802 il reçut le titre de membre de l'Institut; il mourut en 1803. Dans ses derniers moments, il répétait les vers qu'il avait composés lui-même autrefois sur la mort de Marie, sœur de Lazare: "O mort! sommeil léger, la plus douce des bénédictions, c'est donc toi! Anges, habitants du ciel, est-il possible que je sois bien heureuse? Onblie le passé, donne-moi le calme et la paix."

On lut à ses funérailles le chant de mort de la même Marie, un des passages les plus touchants de la *Messiede*. Sa tombe fut ainsi entourée du parfum de poésie qui avait accompagné toute son existence.

Outre la *Messiede*, Klopstock a composé des morceaux lyriques où le sentiment religieux se mêle au patriotisme.

Tantôt il célèbre les mystères de la création et les merveilles du christianisme. Tantôt il réveille chez les Allemands le souvenir de leurs illustrations et la conscience de leur valeur nationale. Plusieurs de ses odes évoquent Arminius, Odin, les antiquités du monde germanique, et par la beauté des images et la grandeur de l'inspiration, sont comparables aux plus belles pages d'Ossian. Vérité, profondeur de sentiment, enthousiasme pour la gloire nationale, toutes les qualités les plus nobles se retrouvent dans les œuvres de ce grand poète.

La popularité de Klopstock en Allemagne fut immense; son influence sur la littérature et sur le mouvement national de l'époque ne saurait être trop mise en relief. C'est par lui peut-être que l'Allemagne fut préservée du scepticisme mis à la mode par la philosophie française, et qu'un groupe considérable de lettrés s'efforçait de populariser sous les auspices de Frédéric le Grand au-delà du Rhin. Grâce à Klopstock, une teinte religieuse et mystique s'associa dans le peuple allemand, au réveil du sentiment national; pendant qu'en France, Voltaire et les encyclopédistes préparaient la révolution en détruisant les croyances, en batouant la monarchie, en attaquant toutes les institutions comme des préjugés, en semant le nihilisme dans les esprits, l'Allemagne se retrempeait dans deux sources également fécondes, le respect de ses ancêtres, et le sentiment religieux. C'est ainsi que vers la fin du siècle dernier, les deux nations française et allemande ont marché dans deux sens opposés. Laquelle suivait la meilleure voie? C'est à l'histoire de répondre.

La popularité, l'influence de Klopstock et de son école s'étendit rapidement à toutes les classes et même aux couches inférieures de la société. Elle eut moins de succès auprès des princes qu'une longue dépendance avait inféodés aux idées françaises, et qui fournissaient à la philosophie incrédule du temps de nombreux adeptes. Non que les souverains et les grands refusassent absolument leur concours au mouvement national; plusieurs le favorisaient avec une ardeur extrême, devinant dans l'émancipation littéraire un prélude de l'affranchissement et de la grandeur politique. Ce qui leur échappait, c'était l'importance des sentiments et des

convictions religieuses. Aussi se bornaient-ils à encourager les hardiesses de l'art, comme si le relèvement de la patrie allemande était une affaire de dilettantisme. Ils aimaient à s'entourer de lettrés, de poètes à l'imagination inventive, aux principes accommodants, d'esprits amusants, instructifs, habiles à discourir et à moraliser, sans être gênants pour leurs protecteurs. Cette école se maintint pendant une période assez longue, sans prise sur l'esprit public, remarquable surtout par l'élégance et la frivolité de ses productions. Son principal représentant fut Wieland, type de bel esprit fantaisiste, capricieux, volage, butinant comme l'abeille dans les littératures anciennes et modernes, abordant en virtuose tous les genres sans rien approfondir, et changeant d'opinion, de philosophie, suivant les influences qui l'environnaient, suivant le caractère de son entourage, les variations de son humeur ou de sa santé. " Hélas ! disait Bodmer, son premier initiateur aux choses littéraires, ce jeune homme qui près de moi ne rêvait qu'aux choses célestes, comme il est changé, depuis qu'une barbe épaisse couvre son menton, et qu'il a un excellent excellent cuisinier à ses ordres. Sa muse, devenue mondaine, chante avec autant de ferveur les choses terrestres, qu'elle chantait jadis l'amour de Dieu." Rêveur enthousiaste, en même temps épicurien, ami du confort et de la bonne chère, poétisant toutes ses impressions et son égoïsme, Wieland marque la transition de *l'homme sensible* à l'école des *incompris*, des *désespérés*, qui va suivre. Mélancolique, vapoureux et crépusculaire, il est le précurseur de lord Byron et de Chateaubriand, comme pose élégiaque ; rempli de réminiscences féodales, épris de ruines, de coups d'épée, il annonce l'aurore d'une évolution toute nouvelle, la littérature romantique. Wieland fut très célèbre vers la fin du siècle dernier, mais sa gloire n'a pas résisté à l'épreuve du temps. La plupart de ses œuvres sont ignorées de nos jours ; on ne cite plus de lui que quelques contes spirituels comme *Agathon*, *Musarion*, où l'on trouve avec une nuance de sentiment, le ton badin et la sèche philosophie du XVIII^e siècle. Son chef d'œuvre, *Obéron*, poème héroï-comique emprunté au roman français *Huon de Bordeaux*, est resté populaire, non pas à cause de sa valeur intrinsèque, mais grâce à la

musique de l'illustre compositeur Weber, qui l'a fait valoir sur la scène lyrique, dans une de ses partitions les plus brillantes et les plus admirées.

C'est à cette époque que Winckelmam publiait ses belles études sur l'Italie et sur l'art antique. Un grand esprit, Herder, créait l'ethnologie en appliquant la linguistique à l'étude des origines et antiquités historiques. Son principal ouvrage, *Idée sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, est un des grands monuments de la science moderne. Partout le génie allemand s'ouvrait de nouveaux horizons et prenait conscience de sa force : partout il s'emparait d'une position dominante dans le monde intellectuel.

Enfin nous arrivons aux deux hommes qui résument cette brillante période, et sont encore aujourd'hui la personnification la plus glorieuse de l'Allemagne : nous voulons parler de Schiller et de Goethe.

L. A. LEFAIVRE.

(à continuer).

PAPINEAU

DRAME HISTORIQUE CANADIEN EN QUATRE ACTES ET NEUF TABLEAUX,
PAR M. LOUIS H. FRÉCHETTE.

Il y a plusieurs manières de tuer un homme. S'il s'agit d'un littérateur, le procédé suivant est reconnu, dans notre pays au moins, comme l'un des plus sûrs ; qu'on lise plutôt :

“ La patrie, dans son orgueil et dans ses folles émotions de mère, presse sur son sein le sublime enfant qui, d'un seul coup de son aile de poète, vient de la placer dans le monde des lettres à côté de la nation la plus avancée de la terre ”...

“ Le grand lien du sang que deux siècles et plus avaient brisé entre nous et la vieille mère patrie vient d'être renoué pour toujours par la plume magique de Fréchette ”...

“ Fréchette n'est pas allé à la France, il a forcé la France à venir à lui ”...

“ Avec son petit livre de poésies, Fréchette a fait ce que n'ont pu faire ni les plus vaillants guerriers, ni les hommes d'état les plus consommés ”...

“ Il est notre plus grande gloire nationale ”...

“ S'il était possible pour un homme de s'abîmer sous le poids de sa propre gloire, M. Fréchette avait de quoi s'abîmer ”...

“ Son grand drame historique, *Papineau*, vient de le placer au premier rang des auteurs du genre ”...

“ La plus grande difficulté sera, peut-être, de savoir qui des deux fut le plus grand patriote : ou du héros (*Papineau*) ou de l'auteur de “ *Papineau* !... ”

Je prends tous ces extraits dans un seul article de journal.

Pendant les six semaines qui ont précédé et suivi la première représentation de *Papineau* et du *Retour de l'Exilé*, le journal qui reproduit cet article—numéro du 14 juin, 1880— a battu régulièrement, chaque soir de chaque semaine, à l'unisson avec quelques autres journaux en pamoison, la même grosse caisse.

Que devient pendant ce temps le pauvre dramaturge, le malheureux poète ? A moins que d'être un philosophe endurci, de force à voir s'écrouler à ses pieds, sans s'émouvoir, la terre et les étoiles, cet homme est perdu : il marche entre deux abîmes fatalement vertigineux.

D'un côté, s'il s'enivre de l'encens qu'on lui prodigue ; si le vertige des hauteurs où il se voit monté le prend à la tête, il croit avoir assez fait pour la gloire, il abandonne l'étude et la méditation, il se repose sur ses lauriers et écrit sans travail. Comme auteur, c'est fait de lui.

De l'autre côté, vienne l'éroulement de son œuvre, *ruat cælum* ; que la critique sévère mais impartiale réduise à ses justes proportions ce talent qui, sur la foi d'amis manquant de sincérité ou de lumières, s'était cru génie, le découragement, la haine peut-être, ou l'idée qu'on est incompris de son siècle—premier symptôme d'un affaiblissement de l'intelligence—s'empareront de son âme. Cet abîme est aussi capiteux que le premier.

Ces conclusions sont l'histoire du naufrage intellectuel de plusieurs d'entre les plus beaux talents du pays. On trouve chez nos artistes d'abondants exemples de ce que les physiologistes appellent, je crois, des arrêts de développement. Des orateurs, des poètes, des peintres, des chanteurs, des politiques, des savants, de vingt, de vingt-cinq ans, pleins des plus belles promesses pour l'avenir, s'arrêtent tout à coup, sont soudain frappés de stérilité, à la première bouffée d'encens qu'ils respirent.

Le découragement qui ne produit plus et la suffisance qui s'affranchit de tout travail, voilà les deux écueils où les intelligences vont se briser dans notre jeune pays.

Maintenant, si l'on demande ce qui fait surgir ainsi, au Canada, sous les pas de l'homme de talent, l'obstacle qui l'arrête dans sa carrière, je répondrai : la critique, ou plutôt, le défaut de critique éclairée. On éreinte un homme, ou on le suffoque d'encens. Rarement on lui montre la route à suivre.

Hélas ! que j'en ai vu mourir de *beaux talents* !

La critique existe tellement peu chez nous que le mot même n'y est pas généralement compris. Le sens qu'on lui donne presque toujours implique malveillance, raillerie, désir de rabaisser, de blesser un écrivain ou un artiste, de lui nuire enfin d'une manière ou d'une autre. Pourtant le mot critique veut simplement dire examen raisonnée d'une

œuvre littéraire ou artistique, et l'on ne se propose rien autre chose ici, en ce qui regarde le drame de M. Fréchette.

Certains gens se sont mis en frais d'asphyxier notre lauréat canadien.

S'il en revient, il ira très-loin comme poète, et déjà son premier essor l'a porté bien haut ; mais comme auteur dramatique, je crains fort qu'il n'en revienne pas. Ce qu'il faudrait pour emporter le mal peut aussi emporter le patient, soit dit sans calembour.

Pendant longtemps, le lyrisme, l'enthousiasme, le délire des admirateurs de M. Fréchette a eu quelque chose de féroce. Il eût été impossible alors et surtout dangereux de faire entendre, sur le mérite des œuvres dramatiques de l'auteur de *Papineau* et du *Retour de l'Exilé*, la voix de la raison. Zoïle, dit-on, fut déchiré vif par les Egyptiens pour avoir trouvé médiocres les poèmes d'Homère ; celui qui se serait permis, à Montréal, de ne pas trouver étincelant l'esprit de *Desrousselle* et divines les harangues de *Rose Laurier*, eût été un Zoïle et en eût subi le sort. Ceci ne veut pas dire que le *Retour de l'Exilé* soit de la force de l'*Odyssee* ni même de la *Batrachomyomachie*, mais tout simplement que l'opinion publique, grâce aux déclamations de certains journaux plus zélés qu'éclairés, a été étrangement faussée sur le mérite des productions dramatiques de M. Fréchette.

Il faut maintenant que justice se fasse et que le public soit désabusé. Si M. Fréchette trouve le procédé violent qu'il s'en plaigne à ses amis. *De amicis meis, libera me.*

M. Fréchette tourne un sonnet délicieusement : tout le mond y applaudit ; il connaît bien sa langue et vous tombe un adversaire mieux qu'homme au Canada ; personne ne le conteste. Mais de même que la sensibilité ne fait pas toute seule le poète, de même il ne suffit pas d'avoir du talent pour devenir d'emblée un auteur dramatique même médiocre. Avant de rimer un sonnet, le poète doit commencer par apprendre au moins la versification ; avant de publier un drame, l'auteur doit étudier et connaître un peu la scène et l'art dramatique.

On ne s'improvise pas artiste.

Voilà ce que n'a pas compris M. Fréchette.

Il connaît les ficelles qu'on emploie aujourd'hui au théâtre, mais il ignore profondément le jeu des grands ressorts.

Il sait le *truc* qu'il faut pour se faire applaudir ; mais les applaudissements qu'il s'attire sont le résultat d'un *truc* visible, palpable, et naissent rarement d'une belle situation. Son *truc* à lui c'est un petit bonhomme de neuf ans, qui se pousse partout dans les grandes circonstances ; c'est une chanson bien dite sur un air populaire ; ce sont des hourras mille fois répétés par les acteurs, comme pour inviter les spectateurs à en faire autant ; ce sont des gros mots du peuple prodigués à tous hasards, puis enfin des tableaux. Dans les tableaux mêmes se montre tout le superficiel des connaissances scéniques de l'auteur de *Papineau*.

Il sait qu'aujourd'hui plusieurs auteurs (ce sont pour la presque totalité des auteurs médiocres) adoptent le genre à tableaux. Le tableau demande des scènes somptueuses, des décors magnifiques, toutes choses qui attirent les foules en leur parlant aux yeux, ce qui souvent dispense l'auteur de leur parler au cœur et à l'intelligence. Aussi trouve-t-on neuf tableaux dans le " grand drame historique. "

Le drame demande, outre la connaissance de la scène, un certain souffle, nécessaire aux œuvres de longue haleine, mais dont on n'a pas absolument besoin pour tourner un sonnet. Il exige aussi le talent si précieux de l'observation, de l'esprit chez celui qui veut en faire, une grande sensibilité et une émotion vraie, et enfin le génie requis pour créer et bien faire ressortir les caractères.

L'observation est une faculté naturelle qui se développe par la comparaison et l'étude. Rien ne prouve que l'auteur de *Papineau* ne deviendra pas un jour un profond observateur. Mais aussi rien dans son théâtre n'indique qu'il le deviendra.

M. Fréchette, dans ses drames, a l'esprit lourd. Ses saillies vous tombent à plat sur la tête et vous étourdissent au lieu de vous éblouir. L'esprit qu'il faut au théâtre est délicat, sensé, profond, et diffère du tout au tout de celui qui est nécessaire pour faire éclore un gros calembour.

Une qualité qu'il possède à un haut degré, et qui est assez rare chez les auteurs dramatiques de nos jours, c'est la sen-

sibilité qui vient du cœur. M. Fréchette transporte dans ses drames toute son âme de poète.

Pour ce qui est du souffle nécessaire à la production des ouvrages de longue haleine, je ne crois pas que cela soit dans l'auteur des *Lettres à Basile*, si j'en juge par son *Papineau*, dont les deux premiers actes, dans l'exécution de certains détails, sont relativement bons, mais dont les deux autres, comme exécution même, sont pitoyables. Quant au plan général, à la fable, elle est partout défectueuse.

Les défauts de la fable vous sautent aux yeux, si vous essayez d'analyser la pièce.

L'analyse d'un plan défectueux est au drame ce que l'analyse d'une phrase mal coordonnée est à la grammaire. Vous pouvez agencer une série d'événements qui se touchent et qui se suivent, et n'avoir pas d'action dramatique proprement dite; de même que dans une phrase incorrecte, vous avez des mots français, mais pas de français.

Et notez que je laisse ici de côté l'unité de *lieu*, que le romantisme rejette comme inutile et l'unité de *temps*, comme à peu près impossible, pour ne m'occuper que de l'unité d'*action*, admise par tout le monde.

L'action dramatique manque tellement dans *Papineau*, qu'il n'y a pas de *nœud*, tel qu'on l'entend au théâtre, et partant pas de *dénouement*. Il y a une action historique qui commence à une date et qui finit à une autre date, voilà tout. Les événements se déroulent comme dans un récit.

Sir James Hastings, ancien compagnon de collège de *George Laurier*, arrive un beau matin du mois d'octobre de l'année de grâce 1837, chez ce dernier, dans le but ostensible de déclarer sa *flamme* à *Rose*, sœur de *George*.

Tout le pays est en ébullition; le vent de la révolte contre l'oppression anglaise, souffle dans les campagnes et dans les âmes. *Sir James* ignore tout cela. Il n'a vu, ou plutôt ne veut voir que les beaux yeux de *Rose*. Mais il est à peine quelques heures chez son ami, qu'une troupe de patriotes, commandée par *Dulac*, vient l'arrêter comme espion. Ils vont l'emmener malgré les protestations les plus énergiques de *George*, mais ils le relâchent soudain sur la parole de

Rose "la sainte" — c'est ainsi qu'elle est désignée dans le drame—qui se porte garant de *Sir James*.

Voilà l'intrigue amoureuse nouée, autant qu'elle peut se nouer entre une "sainte" paysanne canadienne et un lord anglais.

De longues tirades sur la politique, sur le système colonial anglais et sur *l'amour sacré de la patrie*, achèvent de convaincre le noble lord qu'une fille qui parle si bien et si longuement de sujets abstraits, doit l'aimer de tout son cœur.

Une nouvelle action commence avec le second tableau, ou plutôt le récit des événements de 1837 se continue.

On est au 22 octobre. Les délégués des six comtés s'assemblent à St-Charles. Le soulèvement est à la veille de devenir révolution. Vous vous attendez naturellement à quelque chose de grand, comme la réunion des trois cantons helvétiques, dans *William Tell* de Schiller. Va-t-on supporter plus longtemps la tyrannie des dominateurs? Va-t-on vivre en esclaves, ou mourir pour la liberté?

On fera d'abord une réception bruyante à Papineau, quelque chose de banal comme la réception de Hanlan à Toronto, l'année dernière, à son retour de je ne sais quelles régates; puis on fera de l'esprit, c'est-à-dire, de grosses farces; puis *Desrousselle* développera sa théorie sur les sauvages, puis Papineau fera son *speech*, puis... ce sera tout.

D'abord la réception.

"Une estrade adossée à un arbre, et entourée de mâts surmontés de bonnets phrygiens, et auxquels sont attachés des banderolles avec les inscriptions suivantes, etc., etc."

Cela dure quatre grandes scènes, pendant lesquelles *Dulac* et *Desrousselle*, tout en gréant leur estrade, s'évertuent à tirer des étincelles d'esprit de leur briquet.

Enfin, enfin, à la dixième scène, Papineau entre, avec l'effet dramatique d'un préfet s'installant dans son département, ou d'un candidat montant sur un *husting*. C'est froid, c'est commun, c'est banal. Papineau fait son petit *speech* tout comme un candidat. La scène est une scène électorale.

Le nœud dramatique n'est pas encore noué, et le premier acte est fini.

Le second acte nous montre *Camel* le traître—car il y a un traître dans *Papineau*, comme il y a un traître dans *Félix Poutré* du même auteur, et, si je ne me trompe, les deux traîtres ne font qu'un—en embuscade, guettant *Papineau*, dont la tête est à prix. Il explique tout cela au public. C'est long, c'est ennuyeux, mais c'est nécessaire, attendu que rien dans l'acte précédent ne prépare celui-ci. Les personnages sont bien les mêmes, mais les événements ont marché. Voilà pourquoi l'on rencontre de ces scènes *explicatives* de temps à autre, au fur et à mesure que les événements marchent.

La scène se passe la nuit dans un bois, à Saint-Denis. *Camel* le traître est rejoint par un *inconnu*, qui lui aide à expliquer au public où en sont les événements. *Michel*, un sauvage véritable, celui-là, les écoute.

Camel, l'*Inconnu* et *Michel* sortent pour faire place à *George* et à *Sir James* qui entrent. Il est minuit. La route est solitaire. Le bois est infesté d'espions, d'inconnus et de sauvages. *Sir James*, en profite pour parler longuement de ses amours à *George*, qui le console avec des prophéties politiques à perte de vue.

Ce bois ressemble à un guichet de gare de chemin de fer. Un personnage arrive, achète son billet, s'en va ; un autre le suit, fait son affaire, cède la place à un troisième, et ainsi de suite.

Après *Camel* et l'*Inconnu*, *George* et *Sir James* ; après ceux-ci, devinez qui entre ? Je vous le donne en mille ; je le donne à J. L. Archambault, écuyer. *Rose*, la " sainte " et *Michel*, le sauvage !... Pendant la nuit !... Dans un bois ! ! !...

Que viennent-ils faire dans cette galère ?

Rose commence par débiter une tirade d'une demi-page contre les bureaucrates ; puis, s'étant assurée de ses yeux que c'est bien là, en cet endroit même, qu'étaient blottis *Camel* et l'*Inconnu*, quand ils ont décidé de faire périr *Papineau*, en sciant le pont sur lequel il doit passer, elle part pour le pont en criant : " Vive la liberté !

Le quatrième tableau (même acte) est transporté dans " l'étude du Docteur *Nelson*." Il est minuit. Les hostilités sont commencées. On attend *Papineau* pour prendre une

décision suprême. En attendant qu'il arrive "*Desrousselle* parcourt les groupes de patriotes pour *causer !...*" Et il cause, en effet, avec tout autant d'esprit qu'aux actes précédents.

Pendant que l'on cause, *Papineau* arrive, met à la porte les patriotes, non pas avant de les avoir harangués pendant un quart d'heure, et s'enferme à huis-clos avec les chefs pour délibérer. On délibère. Tout le monde veut et *Papineau* ne veut pas... de rebellion. On veut résister jusqu'à la mort, *Papineau* ne veut pas. On veut de la "Grande République américaine," *Papineau* n'en veut pas. A la fin *Papineau* finit par en vouloir comme tout le monde, et vouloir tout ce que les patriotes veulent.

Quand on est chef... c'est pour se laisser conduire.

Les délibérations se terminent brusquement par l'arrivée de *Dulac*, qui accourt tout essouffé, annoncer aux chefs réunis et à *Papineau* lui-même, que le pont a croulé, qu'un homme a passé au travers et s'est noyé, mais que ce n'est pas *Papineau*, attendu qu'il est là présent.

Les choses s'expliquent, *Papineau* a été détourné du pont par une jeune "fille voilée" qui le guettait dans quelque lisière, et qui l'a conduit, "*sans rien dire*," jusqu'à une anse de la rivière, où un sauvage attendait avec un canot.

"C'est *Rose ! c'est la sainte !*" disent les patriotes. Le lecteur en doute, attendu qu'elle n'a pas dit une seule parole, pas même un petit discours politique.

C'était bien elle, cependant ; car, sur l'heure même, elle entre avec Michel "*dans le plus grand désordre !...*"

Il est environ une heure du matin ! !...

AU TROISIÈME ACTE *Rose* est complètement remise. Elle débute par un monologue, où, pour la première fois, elle parle comme une fille, comme une amante. *Rose*, parlant et agissant ainsi, se fait aimer et plaindre, parce qu'elle reste femme.

George, avant de partir pour l'armée, vient la consoler de la mort probable de son amant, *Sir James*, que l'on soupçonne avoir passé au travers du pont, à la place de *Papineau*. Cette scène est touchante ; ce serait la meilleure de toute la pièce, si *Rose* ne redevenait subitement virago. Elle arme

son frère en guerre, mais garde pour elle... "sa carabine de chasse."

Sur ces entrefaites *Dulac* arrive avec *Michel*. Il raconte au frère et à la sœur, en langage de galérien, les progrès de la rébellion, l'affaire de Saint-Ours, et prouve à Rose, à grand renfort de jurons du cru, que *Sir James* est un espion et un traître; et *Michel* achève de la convaincre en lui montrant le "pistolet" de son amant.

PASCAL POIRIER.

(*A continuer*).

FILS DE SES ŒUVRES.

Auguste, surnommé le blond,
N'a que douze ans, mais c'est un homme.

Gai lon lon !

Il est ferme sur le talon
Et roulera sa bosse, en somme,
Par aplomb.

“ De l'avenir qu'on me délivre !
“ A quoi bon tous ces soucis-là ? ”

Gai lon là !

Il en parle comme un gros livre ;
Vous verrez qu'il s'en tirera,
Tra la ! la !

Il n'attend que d'avoir quinze ans
Pour se produire dans le monde,

Gai lan lan !

Si vous objectez, il vous fronde¹
Et vous traite en mauvais plaisants
Tout le temps.

Il ne croit pas trop à l'école
Mais il écrit déjà fort bien,

Le vaurien !

Du matin au soir il raccole
Un tout petit savoir de rien—
C'est son bien.

Ces hommes-là sont couramment
Les favoris de la fortune,

Gai, gaîment !

Ils ne baillent pas à la lune,
Et le soleil fait largement
Leur argent.

Il sera banquier, philosophe,
Entrepreneur ou député

Bien noté,

Et, ne manquant jamais d'étoffe,
Il taillera de tout côté
Sans jamais perdre sa gaité.

LA CHIBERLI

ÉTUDE D'APRÈS NATURE

Suite et fin (1)

VII

“ Autant de médecins, autant de remèdes ou poisons. En arrivant à Isoire, nous sommes allés chez le docteur V***, en qui toute la famille a la plus grande confiance. Il nous a reçues avec une bonne grâce charmante, je l'ai embrassé sur les deux joues et il m'a dit de l'appeler *Tonton*, que c'était plus gai que *mon oncle*. Il m'a fait quitter ma robe et m'a soigneusement auscultée ; il a trouvé, comme M. C***, quelque chose au côté gauche, mais ce n'est presque rien. Il m'a fait beaucoup de questions, il s'est écrié que cela ne valait rien. Le fait est qu'il m'a ordonné deux remèdes qui sont bien plus spirituels : de la quinine pour arrêter les accès de la fièvre qui me viendront quelquefois dans la soirée, et des pilules d'atropine (un poison) pour me fortifier et empêcher des transpirations que j'ai souvent la nuit et qui m'affaiblissent. Je te quitte, chère petite maman, je suis fatiguée ; merci pour le cornet et mille baisers pour tous.”

On raffole aujourd'hui de réalisme. Qu'on cherche dans toute l'œuvre de Zola une page aussi terriblement réaliste que cette condamnation à mort d'une enfant de dix-huit ans, à qui tout avait souri jusque-là, écrite de sa propre main. Mais est-ce du réalisme ? Non, car c'était noblement pensé et écrit de même. Le réalisme, c'est la douleur, mais la douleur brutale et animale de l'esclave, et, celle-là, des rustres, qui étaient cependant des artistes à leur façon, l'avaient nommée *la demoiselle*, parce qu'ils reconnaissaient en elle une nature supérieure à la leur

Sans plus d'explication, le malheureux père embrassa sa femme, folle de douleur, réunit tout ce qu'il put trouver

(1) Voir les livraisons de Février de Mars et d'Avril 1881

d'argent dans ses tiroirs vides et la conduisit au chemin de fer de Lyon. Cette fois, la pauvre miss Cocotte n'était pas du voyage.

A son retour, il trouva une autre lettre qui avait suivi de près la première. Elle était de sa sœur et lui annonçait ce qu'il n'avait que trop deviné, à savoir que le vieux médecin l'avait avertie qu'il croyait sa fille atteinte de phthisie, que son jeune confrère avait confirmé cette opinion, et que le docteur V*** avait ajouté que la maladie faisait des progrès effrayants et qu'il n'y avait plus aucune espèce d'espoir ; en conséquence, elle invitait la mère à se rendre auprès de la fille pour lui apporter la seule consolation qui leur fût désormais accordée, celle de la soigner jusqu'à son dernier moment. Elle était partie. Mais miss Cocotte, qui était désormais toute la famille, s'étonnait, dans sa cervelle d'oiseau, qu'il fût arrivé tant de lettres sans qu'on lui eût donné sa tartine de beurre. En conséquence, elle se mit à chanter de sa voix la plus enrôlée :

Chiberli ! chiberla !
 On dit qu'elle est malade.
 Chiberli ! chiberla !
 On dit qu'elle en mourra.

Encore du réalisme ! mais peu s'en fallut qu'il n'entraînât l'exécution de l'arrêt de mort qui avait été jadis rendu contre elle pour crime de gambettisme, car Gueuxarcher saisit une lourde règle et la brandit sur la tête de l'oiseau de mauvais augure. Eut-il conscience du danger qui le menaçait ? toujours est-il qu'il reprit immédiatement :

“ Papa ! poor papa ! dear papa ! my love ! ”

Le pauvre papa fondit en larmes, Il possédait des photographies de cette enfant qu'il ne devait plus revoir, mais désormais le seul écho de sa voie chérie, c'était ce *phonographe vivant*, et il lui devenait encore plus précieux. Il se leva et lui apporta une tartine de beurre. Mais l'animal semblait avoir, dans sa conscience obscure, une perception confuse de ce qui se passait ; en tout cas, il était sûr d'avoir déplu, et il refusa noblement la tartine. Depuis, il ne chanta plus la *chiberli* et il l'oublia, comme il avait désappris les gros mots.

de la bonne Normande ; mais il s'étudiait à répéter avec plus de perfection : *Papa ! poor papa ! dear papa ! my love !*

VIII

Cependant la maladie suivait son cours. Ainsi répondait le médecin chargé de soigner l'enfant à sa mère désolée. Elle était née avec une vigueur physique et morale qui parfois semblait vouloir triompher de l'horrible fléau, et cette lutte se prolongeait au-delà de toutes les prévisions des hommes de l'art sans qu'ils changeassent rien à leur verdict. Gueuxarcher recevait de sa femme des lettres qu'il n'avait même pas le courage de lire, tant elles étaient poignantes. Cette pauvre musulmane s'imaginait qu'elle avait son dieu à elle et qu'il ferait un miracle en sa faveur ; puis elle lui racontait en détail tous les romans que la fièvre particulière à cette implacable maladie inspirait à sa malade chérie. C'était une lutte de délicatesse et d'affection entre ces deux pauvres femmes ; depuis trois mois, la mère ne s'était pas couchée et ne se déshabillait plus, se soutenant à peine par quelques maigres potages. Si miracle il y avait, c'était qu'elle pût résister à d'aussi terribles fatigues, et ce miracle, l'honneur en revenait tout entier à l'amour maternel.

Sa fille était si malade, qu'elle ne songeait pas à s'en étonner. Cependant, elle la renvoyait doucement en lui disant :

“ Je vais dormir, laisse-moi. ”

La mère faisait semblant de s'éloigner, puis rentrait silencieusement sur la pointe des pieds et trouvait, en effet, sa fille les yeux fermés ; mais tout à coup elle lui passait ses bras autour du cou et s'écriait joyeusement :

“ Ah ! méchante maman, je t'y prends à m'espionner : va donc te coucher. ”

Pendant ce temps, Gueuxarcher était aux prises avec les difficultés de la vie de l'homme de lettres, qui jamais n'avaient été aussi dures. Il lui était impossible de s'y soustraire pour aller voir sa fille, et d'ailleurs cette visite l'eût effrayée, car sa femme et lui ne venaient jamais que l'un après l'autre. Et puis, à quoi bon ? Il avait quitté sa fille dans tout l'écat de la beauté ; la revoir quelques heures moribonde, c'était effacer cette brillante impression pour la rem-

placer par une image désolante. La lettre qu'on a lue plus haut était la dernière que l'enfant eut écrite, mais il lui envoyait des cartes postales au crayon, ne contenant qu'une seule phrase, et elle lui répondait de même, de sa main, quand ses forces le lui permettaient. Lorsqu'elle se trouvait trop fatiguée pour écrire elle-même, elle dictait un de ces mots charmants comme elle savait les dire. C'était entre le père et la fille une véritable correspondance posthume.

Mais lui n'avait pas, comme sa femme, l'espérance d'un miracle pour se soutenir. Sans cesse il se rebâchait les terribles stances de Malherbe :

Le malheur de ta fille au tombeau descendue
Par un commun trépas,
Est-ce quelque dédale où ta raison perdue
Ne se retrouve pas ?

Hélas ! elle ne s'y retrouvait que trop dans cet infernal dédale, et cette implacable raison lui disait que ce malheur n'était que le plus commun des malheurs et qu'il y avait de par le monde des milliers de pères aussi malheureux que lui. Mais il n'était pas de ceux qui trouvent leur consolation dans le malheur des autres, et d'ailleurs il avait l'intime conviction que celle que l'impitoyable faucheuse moissonnait dans sa fleur n'était pas une vulgaire créature, destinée à passer sans laisser de trace. Comme André Chénier, elle pouvait dire en se frappant le front : il y avait quelque chose là. Ses lettres étaient si charmantes, qu'il les avait toutes conservées et classées. Il se mit à les relire, il relut aussi ce journal, écrit à l'âge de quatorze ans, qui avait obtenu une médaille de style à l'exposition de Vienne. C'était une véritable *Chiberli*, dans laquelle la vie débordait par tous les pores, et cependant la note dominante était une singulière et mélancolique préoccupation de la vieillesse. Cette enfant de quatorze ans, qui n'avait plus que quatre printemps devant elle, se voyait toujours grand'mère. Voici comment elle racontait la représentation théâtrale dans laquelle elle jouait le rôle de la *Demoiselle* du château :

“ *Lundi*. Nous avons eu classe, mais la pensée obsédante de la représentation du soir nous avait tellement aiguisé la

langue (je parle surtout pour moi) que bien des mauvais points ont été distribués pour nous faire tenir tranquilles. Le soir, nous sommes revenues à trois et le spectacle a commencé. *La Sorcière du village*, pièce jouée par quelques pensionnaires et externes, parmi lesquelles était Mlle Edmée, n'a pas du tout été mal exécutée. Mais il faut que je vous dise en quoi consistait la pièce; car, plus tard, lorsque je serai vieille grand'mère, ayant cheveux d'argent et lunettes au bout d'un nez crochu, et que je lirai ce journal à mes petits-enfants, je ne me souviendrai plus du sujet du petit spectacle, dans laquelle leur bonne maman Edmée aura figuré. Voici donc de quoi il s'agissait : quelques petites filles s'amuseaient avec des jetons d'argent. Le lendemain, il en manque six. La maîtresse de la maison soupçonne un de ces enfants, elle fait venir la mère Robert, une vieille rusée, qui passe pour sorcière dans le village. Elle arrive avec un coq qui, dit-elle, a le talent de découvrir les voleurs. Toutes les petites filles veulent le caresser et se noircissent les mains, à l'exception d'une seule qui a peur de le toucher; car elle redoutait un sortilège de la mère Robert. En effet, la vieille madrée avait enduit son coq de suie. Celle qui ne s'y est pas noircie les mains est la voleuse. J'avoue que je tremblais fort en montant sur la scène; tous ces yeux braqués sur moi m'effrayaient beaucoup, mais j'ai fini par ne plus les voir, et j'ai joué le plus naturellement du monde mon rôle de Julie, fille de la maîtresse du château."

Plus loin, la même préoccupation reparait encore : "O ma tête! ma tête! que tu me joues de mauvais tours! N'y a-t-il pas moyen de changer une mauvaise boussole contre une forte tête en bois? On ne coupe pas une tête comme on coupe un bras ou une jambe, sans qu'il en résulte de graves inconvénients pour la vie. Eh! cette vie! cette vie! l'on y tient à quelque âge et dans quelque position qu'on se trouve. Ainsi donc, me voilà convaincue par tous ces raisonnements que je suis obligée de garder ma tête de linotte, ce qui est bien fâcheux, car je me la serais choisie bonne sous tous les rapports, l'on peut m'en croire. Jolie, cela va sans dire. On a beau ne pas attacher grande importance aux vanités de ce monde, on préfère toujours un beau à un

vilain visage ; puis j'aurais fait mettre à l'intérieur de petits casiers bien ordonnés que j'aurais remplis de sciences, à commencer par celle de ma religion. J'aurais tenu à ce qu'elle fût toujours d'une propreté irréprochable et je n'aurais jamais permis à une araignée de tisser sa toile dans le plafond. En relisant ce journal, je me suis aperçue que je m'étais rendue coupable d'une faute capitale, celle de n'avoir point fait le portrait des personnes avec lesquelles je vis. Plus tard, assise dans mon grand fauteuil, placé au coin du feu, entourée de plusieurs de mes jolis petits-enfants, il me sera plus aisé de répondre à leurs questions. Alors, je me lèverai un peu péniblement, mais heureuse, car je serai bien appuyée sur le bras de ma gentille Juliette (je suppose que ce soit l'aînée de mes petites-filles), et ouvrant solennellement mon secrétaire, j'y prendrai cet illustre journal qui, jauni par le temps, aura quelquefois par sa lecture rempli la soirée de ces chers petits êtres. ”

Pauvre journal ! il ne devait remplir d'autre soirée que celle d'un père au désespoir, mais il semblait que cette enfant fût destinée à vivre par l'imagination ce qu'elle ne devait jamais connaître. Était-elle déjà atteinte de ces rêves des poitrinaires qui leur font faire de châteaux en Espagne ? Il semblait qu'elle vécût dix fois plus qu'une autre dans le même espace de temps, mais quel fourreau pouvait résister à une telle lame ! car sa pensée était aussi impétueuse que ses jambes, et c'était dans sa jeune imagination une gracieuse, mais impitoyable et perpétuelle *Chiberli*. Voici comment elle racontait un changement de classe, elle passa parmi les grandes :

“ Nous fîmes ce soir-là la prière avec un peu plus de distraction que d'habitude. A peine fut-elle terminée que nous nous mîmes à pousser des cris pour exprimer notre contentement. Le déménagement des livres et des cahiers dans nos tabliers transformés en charettes noir nous amusa beaucoup et plusieurs eurent des mots assez drôles. Nous avions chacune une suivante sur le tablier de laquelle nous déposions la moitié de notre charge. Ainsi en désordre, les cheveux au vent, les sarraux remplis de cahiers, nous ressemblions à un bataillon de soldats d'un courage douteux et

fuyant en toute hâte à l'approche de l'ennemi. Tout cela me surexcitait et je me mis à faire des cabrioles au beau milieu de la terrasse, plaisir que je fis partager à mon cahier de dictées, d'écriture, etc. Je crois qu'ils mirent à se froisser la même ardeur que moi à polker ; car, lorsque je les sortis de leur prison, ils étaient dans un état pitoyable. Pendant que je dansais : "Edmée! me disait-on de toute part, les "maîtresses vous regardent!" Eh! mon Dieu! leur répondis-je, je ne me cache pas ; j'ai envie de danser et je danse avec mes livres, je ne vois aucun mal à ça. Si j'attends que la neige couvre mes cheveux, les rides mes traits, des lunettes bleues mon nez, et si je laisse mes jambes s'amollir comme du coton, je ne serai pas dans de belles conditions pour faire des cabrioles. Les vieilles jambes s'affaisseront, les lunettes abandonneront ce nez crochu qu'elles tenaient prisonnier pour aller se briser à terre, la bonne vieille ira rejoindre ses lunettes et le tout formera un spectacle aussi grotesque que peu récréatif. Ainsi donc, c'est le moment de sauter, de danser, quoi qu'en dise M^{lle} Raison, moi, M^{lle} Gaieté, je sauterai, je danserai. Aussi je ne m'en prive pas le dimanche soir, avec mon cousin et ma bonne. Le général Edmée, coiffé du chapeau de son oncle, une badine à la main, commande d'une grosse voix aux soldats Noll et Marguerite, armée chacun d'une canne ou d'un parapluie ; puis, ouvrant la marche, nous courons au-devant de l'ennemi et avec nos bouches nous imitons le bruit de la détonation : Marguerite surtout fait *houm* dans la perfection. Après le combat, je leur adresse une harangue pour les complimenter de leur courage, et puis nous passons à un autre exercice : danse infernale inventée par M^{lle} Edmée, avec des parapluies pour danseuses. Nous nous faisons ainsi un bon sang qu'il serait impossible de décrire, et je ne sais quel est le plus enfant des trois : ce n'est pas moi toujours qui aurai le prix de raison."

Je me demande ce que durent dirent les juges autrichiens, en lisant ces pages si charmantes et si échevelées ; mais, bien que décernée par des Allemands, je ne crois pas que médaille de style ait été mieux méritée,

Cette imagination si aimable et si brillante, qui se répan-

daît en continuels feux d'artifice, était servie par une main souple et élégante, Une seule fois Gueuxarcher avait eu l'occasion de lui faire remplir les fonctions de secrétaire, et c'était pour transcrire la ballade suivante dont le fond lui avait été fourni par un colonel de Tcherkess :

LE TABAC DE MACÉDOINE.

Et soudain la lune montra
Sa large face ensanglantée ;
Sa lumière rouge empourpra
La forêt maudite hantée
Par les trois brigands morts.

Et tous trois de leurs grands yeux vides
Se fixèrent silencieux ;
Tous trois, de leurs lèvres livides,
Soufflèrent sur leurs doigts osseux,
Car la neige, sur la clairière,
Avait étendu son tapis.
Maculé comme un vieux suaire,
Le givre hérissait les habits
De ces trois brigands morts.

Courant après un pauvre pâtre,
Par là passait un feu follet
Promenant son fanal verdâtre.
L'un d'eux le retint au collet,
Pour chauffer les brigands morts.

Et tout autour ils s'accroupirent,
Tendant leurs doigts parcheminés.
D'agiles farfadets servirent,
Dans trois crânes d'enfants mort-nés,
Le moka des brigands morts,

Composé de poudre de mort
Bouilli dans des larmes de veuves ;
Mais il leur sembla sans saveur.
Car si la vie à des épreuves
Bien cruelles, est-il malheur
Qui soit pire que la mort ?

Quand ils eurent vidé leur coupes,
 Le plus vieux entr'ouvrit un sac
 Brodé d'or et frangé de houppes,
 Qui semblait rempli d'un tabac
 Dont il sortit une poignée ;
 Mais ces brins d'or longs et soyeux
 Qu'en tirait sa main décharnée
 Etaient blonds comme les cheveux
 De quelque vierge assassinée.
 Fin tabac de brigand mort.

Tous en remplirent leur *loula* (1).
 Aussitôt en molle spirale
 Le tabac doré s'exhala,
 Evoquant des spectres d'opale
 Qui valsèrent languissamment
 Au-dessus des brigands morts.

Alors, secouant son dolman,
 Pailleté par les mille aigrettes
 Du givre des morts, le plus vieux
 De ces trois fantasques squelettes
 Dit aux autres : " Je suis curieux
 De savoir pourquoi, petits pères,
 Je vous reçois chez les morts."

Le plus jeune dit : " Mes compères,
 J'aimais une fille de bey,
 Dont l'œillade me fut fatale ;
 Au coin d'un bois je l'attendais,
 Mais, zut ! il n'y vint qu'une balle,
 Et me voilà ! "

Le second dit : " J'avais pris femme ;
 La gueuse, dont j'étais coiffé,
 Répondait si bien à ma flamme,
 Qu'elle sucra trop mon café,
 Et me voilà ! "

[1] Fourneau de pipes turque.

“ Moi, dit le plus ancien, ma fille
 Était candide comme un lis ;
 Mais une bouche de reptile
 Vint me souffler : “ Tes cheveux gris
 “ Sont souillés ! ”—Plutôt mille morts !
 M'écriai-je : et ma gorge aride
 Eut soif du sang. Sourd à ses cris,
 J'égorgeai la vierge... Et candide
 Et pure elle était comme un lis,
 Et mon cœur éclata.

“ Et voilà pourquoi, petits pères,
 Tous deux je vous ai devancés
 Dans ces sauvages fondrières,
 Séjour des bandits trépassés.
 D'une fille chaste et chérie
 Ce sont les cheveux dorés
 Que fume Votre Seigneurie,
 Fine fleur des brigands morts.”

Il dit ; et les yeux effarés
 De la pauvre lune indignée
 Contemplant les tchibouks ambrés
 Qui lui portent, dans leur fumée,
 Le parfum des cheveux dorés
 De cette vierge assassinée. •
 Maudits soient les brigands morts !

Cet à-propos allait de pair avec les paroles de la chiberli ;
 Gueuxarcher ne pouvait jamais relire sans frissonner cette
 sinistre ballade, écrite de la main de sa fille.

IX

Gueuxarcher croyait avoir été malheureux : il avait été
 précipité des hauteurs de la fortune ; il vivait au jour le
 jour ; il était discuté, traité de fou par sa famille toujours,
 par le public souvent ; ses amis des jours d'opulence l'avaient
 fui. Il s'était jeté dans les bras de la science, et cette science,
 la plus décevante et la plus trompeuse des maîtresses, le
 laissait mourir de faim. Mais il dut s'apercevoir que sa lèvre

n'avait fait qu'effleurer la coupe des misères humaines ; car au fond il lui était resté jusqu'alors un espoir et cet espoir venait de s'envoler : les lettres qu'il recevait de sa femme étaient de plus en plus désespérées, celles de sa fille de plus en plus rares. Il en vint une dernière, tracée au crayon comme les autres, et même d'une main ferme ; elle était ainsi conçue :

Mon cher papa,

Je t'assure qu'il y a longtemps que je désire vivement t'écrire moi-même. Malheureusement je suis presque toujours au lit, et ce n'est pas une position commode. Je ne suis pas bien malade, faible seulement ; je garde le lit, parce je m'y trouve mieux et que j'y ai un peu plus d'appétit. Je te remercie mille fois, cher papa, de toutes les peines que tu as prises pour me faire plaisir ; tu y as réussi, du reste. J'embrasse bien aussi cette excellente tante Emilie pour ses bonnes intentions et surtout pour les soins qu'elle prend de vous.

Mille baisers à partager.

EDMÉE.

La lettre de la mère lui demandait d'aller consulter un médecin célèbre. A quoi bon ? Qu'est-ce qu'une science qui n'est pas capable de refaire l'aide d'une mouche ? Gueuxarcher alla consulter son ami, le célèbre portraitiste Gaillard, un physionomiste doublé d'un homme de foi. Il avait dû faire le portrait de l'enfant, pendant son séjour à Paris ; mais, par une déplorable fatalité, la visite avait été ajournée et l'enfant était repartie sans que le portrait eût été fait. Il ne restait d'elle que trois photographies, dont une seule bonne, celle qui la représentait toute souriante et tout exubérante de force et de vigueur, alors qu'elle s'intitulait elle-même M^{lle} Gaieté. L'artiste les examina attentivement ; il lut quelques pages de son journal et il dit :

“ Mon ami, si quelque chose peut vous consoler dans le malheur qui vous frappe, c'est que cette enfant n'était pas née viable. C'était une nature angélique, d'une sensibilité trop exquise pour trouver le bonheur dans le mariage, quelle que fût la perfection du mari qu'on lui eût donné. Assurément elle avait tout ce qu'il fallait pour devenir une étoile théâtrale de première grandeur ; mais vous savez dans quelle fange immonde doivent se mouvoir ces astres éblouissants, et elle ne se serait jamais résignée à y souiller le bout

de ses ailes. Il ne lui restait donc que le cloître, et Dieu lui en a épargné le passage en l'appelant directement dans le chœur de ses anges.

—Que vous êtes heureux d'avoir la foi ! répondit Gueux-archer, toujours à son utopie. La mienne n'est pas si consolante et je ne crois pas malheureusement que cette vie puisse jamais en aucun cas être suivie de la félicité sans fin ; car je crois à l'éternité de la lutte : mais je crois aussi au progrès éternel de l'âme ; je crois que celles qui en sont dignes peuvent franchir plusieurs échelons dans la hiérarchie de l'avenir, et j'espère que celles qui se sont aimées sur cette terre peuvent se retrouver dans un monde meilleur."

A partir de ce moment, il ne reçut plus de lettres, et ce ne fut qu'au retour de sa femme qu'il apprit ce qui s'était passé dans ces jours noirs, s'il en fut, de son existence. Hélas ! encore un chapitre à ajouter aux *Parents pauvres* ! L'enfant ne quittait plus son lit ; mais on trouvait qu'elle vivait trop longtemps. Sa beauté, plus rayonnante que jamais dans la première période de sa maladie, n'avait pu résister à la souffrance ; peu à peu elle était devenue la pauvre petite vieille dont elle parlait dans son journal, une petite vieille avec de beaux yeux bleus et des cheveux d'or que sa mère peignait soigneusement tous les jours. Bref, on en avait peur et le vide se faisait autour d'elle. Les domestiques se plaignaient d'avoir à la servir ; il n'y avait pas de pourboire à espérer. Heureusement sa mère était la seule qui eut à s'apercevoir de toutes ces vilénies ; car la mourante ne pouvait plus souffrir que les personnes dont l'affection répondait à la sienne. Dès que son oncle s'était débarrassé de sa besogne présidentielle, il venait s'installer toute la journée à son chevet pour lui faire de longues lectures qu'elle écoutait toujours avec avidité : c'était un assaut de délicatesse entre lui et sa mère.

Jusqu'alors l'espoir avait soutenu la pauvre patiente : il faisait un temps affreux et elle se flattait que quelques promenades en voiture lui rendraient ces forces dont elle commençait à attendre impatientement le retour. Enfin le printemps consentit à se montrer en juin. Le bon Toby fut attelé, l'enfant fut transporté dans une voiture découverte

entre les bras de son bon oncle. Sa mère s'installa à ses côtés. André, le cocher de son oncle, monta sur le siège ; il conduisait doucement, évitant soigneusement les cahots ; les paysans, effrayés de la pâleur de la pauvre mourante, mais attendris et compatissants, saluaient respectueusement la *demoiselle* et elle rentra quelque peu réconfortée.

Mais le lendemain elle voulut encore sortir, et son oncle étant à son tribunal, ce ne fut ni lui qui la porta ni André qui conduisit : il avait été remplacé par Fraisse, le cocher de sa cousine, qui semblait faire tout son possible pour la faire expirer en route, tant il conduisait brutalement.

Elle rentra tout à fait moribonde et complètement désespérée. L'hydropisie avait commencé son œuvre de destruction et son pauvre corps n'était plus qu'une plaie.

“ Ah ! je sens bien qu'on m'a trompée jusqu'ici et que je vais mourir, dit-elle à sa mère, dès qu'elles furent seules, et je le regrette bien pour toi. Tu n'avais que moi au monde, et je t'aimais bien, car je suis bonne. Mon père trouvera de la distraction dans ses bouquins ; mais toi, pauvre maman, qui te consolera ? ”

La mère était folle de colère et de terreur : depuis trois mois, elle comprimait sa nature volcanique pour ne pas éclater en présence de sa fille ; mais maintenant qu'elle n'avait plus besoin de feindre, la Turque sauvage et désespérée parlait de prendre un couteau et de s'en aller courir dans la montagne.

Ce fut la pauvre petite mourante qui la calma : elle lui fit jurer de vivre pour l'amour d'elle, pour mériter le ciel dans lequel elles devaient se retrouver bientôt ; puis elle voulut voir tout le monde, et à tous elle dit quelques mots d'adieu avec un stoïcisme tout chrétien et tout angélique. Malheureusement son père et son oncle, les deux êtres qu'elle aimait le plus après sa mère, ne se trouvaient là ni l'un ni l'autre. Elle demanda alors le curé du village, s'entretint avec lui avec le même sang-froid et la même fermeté et s'éteignit le lendemain au lever du soleil.

On craignit pour la raison de sa mère ; mais cette mort si courageuse et si sainte dans sa touchante et modeste simplicité avait complètement dompté cette fougueuse et ardente

nature. Désormais elle ne vivait plus que pour rejoindre sa fille. Elle retrouva son mari et miss Cocotte bien tristes tous les deux. Des hôtes de leur petit ménage il ne restait plus qu'elle et Oreste et Pylade. Seize-Mai s'était échappée et avait été retrouvée morte derrière le charbon ; Roméo et Juliette avaient trouvé le moyen de s'enfuir ensemble dans le jardin du voisin.

La perruche était donc leur dernière consolation ; ils aimaient à l'entendre crier le matin : *Papa ! dear papa ! poor papa ! my love*. Ce qu'il y avait de rude dans sa voix s'adoucissait, en passant à travers la cloison, et la mère se réveillait en sursaut, croyant entendre la voix de sa fille.

Malheureusement elle aussi ne lui survécut pas longtemps. Presque à un an de date, une nuit glaciale de printemps raviva son asthme et ses rhumatismes. Elle semblait cependant hors de danger et elle était revenue d'elle-même reprendre sa place à table, en frappant de son bec et criant : *Entrez !* mais immédiatement après elle fut prise d'une fièvre violente qui ne cessa plus. Ce fut vainement qu'on la remit dans la corbeille ouatée, elle ne voulait pas y rester et semblait chercher la fraîcheur sur la terre nue. Elle répondait cependant encore, lorsqu'on l'appelait, et paraissait éprouver du soulagement à être caressée. Elle mourut dans les bras de sa maîtresse, après vingt-quatre heures d'une effrayante agonie.

G. D'ORCET.

CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE.

Suite (1)

Plus donc un tuyau est long, plus le son en est grave, et comme le nombre des vibrations *est en raison inverse de la hauteur du tuyau*, un seize-pieds résonnera une octave au-dessus du trente-deux, un huit-pieds au-dessus du seize, et le diamètre des tuyaux décroissant en proportion de leur exiguité, on arrivera de la sorte, dans les sons les plus aigus du deux-pieds, aux dimensions du modeste sifflet (2).

Comme nous l'avons vu déjà, le mécanisme du son dans les jeux à anches diffère essentiellement de celui des jeux à bouches.

Tantôt aigre-doux dans le haut-bois et plus délicat dans le cor-anglais, tantôt guttural dans le cromorne, et plus sourd dans l'uxphone, tantôt mordant et sonore dans la trompette, plus éclatant et incisif dans le clairon, le timbre de l'anche est le plus saillant, le plus caractéristique de tous ceux de l'orgue, et par là même susceptible d'émousser, de fatiguer plus tôt l'ouï. D'un excellent effet quand il est dans un parfait accord et traité avec discrétion, le jeu à anches devient des plus désagréable quand il est joué sans gout, à tout propos et laissé comme il arrive trop souvent en désordre (3), car très sensible aux moindres variations de la température, il se discorde dans un sens diamétralement opposé aux autres jeux, aussi dans les paroisses où l'on ne peut se procurer les services fréquents d'un bon accordeur serait-il préférable de remplacer l'anche par quelque bon jeu à bouches d'un carac-

[1] Voir la livraison de mars.

[2] Il n'est pas en ce pays un seul séminaire où l'on enseigne les éléments d'un art exclusivement consacré comme celui-ci au service de l'église.

[3] Il faut assister à l'office dans une église de la campagne pour entendre pareille horreur. Exposées durant l'hiver à des températures extrêmes, les orgues y sont presque toujours fausses, les anches surtout, et la plupart des organistes par amour du tapage, n'y manquent pas d'user force trompette. Il est vrai que des personnes bien intentionnées préfèrent encore une trompette fausse et qui râle, à n'en pas avoir du tout. Le nom a tant de prestige!

tère bien tranché, comme la *Fugara* ou le *Kerolophon*; ces jeux étant moins variables, seraient plus utiles et moins dispendieux.

Comme je reviendrai sur un genre de registres dont s'éprennent tant de personnes ignorantes en facture, je vais passer à la classification des jeux à bouches.

Le plus utile, parce qu'il se suffit à lui-même, et qu'on peut l'associer à tous les autres, est le *jeu de fond*, c'est-à-dire celui qu'on accorde au ton fondamental dont le *huit-pieds* est comme le type et la hâse, en d'autres termes, quelque soit le degré de gravité ou d'acuité des registres de *fond*, ils résonnent toujours à l'unisson ou aux différentes octaves du huit pieds.

Comme centre de toute l'harmonie de l'orgue, les *fonds* de huit-pieds l'emportent aussi en nombre sur leurs octaves : les 16, 4 et 2 pieds, et offrent de plus une variété de timbres suffisante pour, au besoin suppléer à l'absence des jeux à anches ou se combiner agréablement avec eux.

La plénitude à la fois douce et pénétrante de la *montre*, le brillant de la *fugara*, le timbre mordant mais délicat de la *Viole* et du *Salicional*, le ton frêle du *gemshorn*, et plus suave encore de la *Dulciane*, le moelleux sourd du *Bourdon*, et plus clair de la *Flute* sont autant de gradations de timbre et de force dont un organiste habile peut déjà tirer des effets et contrastes presque illimités (1).

Il est encore des jeux à bouches accordés, non plus comme les fonds, aux diverses octaves du huit-pieds, mais à sa tierce, à sa quinte, à sa douzième, et d'autres enfin faisant entendre deux, trois et jusqu'à dix rangs de tuyaux à la fois, accordés à différents intervalles de manière à produire des accords entiers par l'abaissement d'une seule touche. Ces jeux, dits de *mutations*, parce qu'ils sont en effet un *changement* dans le ton fondamental, doivent leur origine à la loi des *concomitances*.

Tout corps sonore en vibration produisant naturellement ses harmoniques, ou sons concomitants, l'idée est venue aux facteurs de les rendre en quelque sorte sensibles dans les

[1] Dix à douze jeux offrent, selon leur mode de distribution sur différent claviers, plusieurs centaines de combinaisons.

orgues afin de renforcer l'ensemble des unissons, et de donner à la masse des autres jeux plus d'éclat et de brillant, c'est assez dire que le traitement de ces registres exceptionnels doit être appuyé d'un nombre suffisant de jeux de fonds, car seuls ils produiraient sous les doigts de l'exécutant une horrible cacophonie.

Cette définition sommaire des différentes parties de l'orgue devra suffire à faire comprendre l'exposé suivant des conditions d'une bonne facture.

Ces conditions sont relatives aux matériaux et à la main d'œuvre.

LES MATÉRIAUX.

1o. Le bois de la soufflerie, des porte-vents, sommiers, faux-sommiers, de la boîte expressive avec sa jalousie, de certains jeux, comme les bourdons, flûtes, etc., et de la basse de quelques autres jeux, sera choisi, sec, neuf, en un mot parfaitement *conditionné* (1). Le tout sera assemblé avec de la colle de première qualité, et recouvert d'une couche suffisante de gomme laque, peinture à l'huile, rouge minéral ou vernis, afin de soustraire autant que possible toutes ces parties si importantes de l'instrument à l'action atmosphérique. On fera usage du cotonnier, ou de tout autre bois non résineux et peu susceptible de renfler, pour les registres et la table des sommiers. Des bois de variétés résistantes devront entrer dans la confection des différentes parties du mécanisme, selon leur divers degrés de résistance et de friction. Ainsi, les tirants des registres et autres seront en noyer noir, les pédales avec leur chassis, (2) les équerres, bascules, leviers, roulaux, abrégés ainsi que leurs barres d'appui seront en cerisier, chène ou érable, enfin les touches, vergettes et soupapes pourront être de pin ou de tout autre bois léger, mais toujours de choix et de première qualité.

2o. Les languettes et rasettes des jeux à anches, ainsi que les ressorts des pédales seront en laiton bien écroui, et les ressorts des soupapes en fils d'acier, et non d'archal.

[1] En ce pays on fait généralement usage du pin, et les bons facteurs emploient le bois franc pour certaines flûtes de 4 pds et les dessus des flûtes et bourdons de 8 pds.

[2] Les pédales en bois mou, les boutons de registres avec inscriptions sur papier, etc., sont le digne accompagnement des mille et une économies moins apparentes de certaines orgues à bon marché.

30. Le cuir de l'intérieur comme de l'extérieur des soufflets et porte-vents et de l'intérieur des sommiers sera choisi, et la peau recouvrant les soupapes et les tampons des jeux bouchés devra être élastique et d'une épaisseur suffisante.

40. Le métal des jeux à bouches (du moins à compter du quatre pieds) et *des jeux à anches tout entiers* sera d'étain ou, si le coût de l'orgue ne le permet pas, d'un alliage de plomb et d'étain appelée étoffe (1). Comme le zinc, métal nerveux, rebelle et peu susceptible d'une bonne harmonie, entre encore, (l'économie des fabriques aidant) dans la fabrication de quelques jeux, on aura soin de le choisir d'une épaisseur convenable, de ne le faire servir qu'aux plus grands tuyaux ; (deux octaves tout au plus, par exemple, d'une montre ou d'une viole de 16 ou 8 pds.) et l'on en fera d'étoffe le biseau et la lumière, ce métal se prêtant mieux aux diverses modifications qu'exige la pureté du son. C'est la pratique des bons facteurs canadiens, anglais et américains (2).

LA MAIN-D'ŒUVRE.

10. Dimensions des soufflets et porte-vents suffisantes pour alimenter sans dépression sensible ni secousses tous les jeux réunis.

20. Sommiers bien étanchés, c'est à dire ne permettant aucune fuite de vent, (autre que celui qui doit s'échapper des rainures pratiquées en dessous des chapes) (3) ni aucun emprunt ou communication d'un jeu à un autre.

30. Distribution régulière des différents jeux, d'après leur ton ou registre et leur timbre, *les unissons ne devant pas être placés immédiatement les uns près des autres*, et les jeux à anches devant recevoir directement leur vent des gravures, etc.

40. Répartitions régulière des jeux correspondant aux

[1] A défaut d'étain dont le coût est beaucoup plus élevé, l'étoffe fait un tuyau excellent, d'une bonne harmonie et conservant son lustre, quand l'étain y entre dans une proportion suffisante.

[2] L'étain et même l'étoffe ne sauraient servir à la confection des tuyaux de grande taille, sans doubler ou à peu près le coût des jeux d'un orgue tant soit peu considérable. et tout en blâmant certaines économies plus ou moins cachées et non convenues, l'on est forcé d'admettre que les prix courant ne permettraient guère pareil luxe.

[3] J'ai en l'occasion d'entendre des personnes peu entendues blâmer ce détail inséparable d'une bonne facture.

différents claviers, d'après les bonnes traditions de la facture et conformément à la régistration de la vraie véritable musique d'orgue.

50. Caractère bien tranché des différents timbres, homogénéité parfaite dans toute l'étendue d'un même timbre, égalité de force, pureté d'intonation dans la voix des jeux, etc.

60. Superposition normale, étendue suffisante des claviers à mains et de pédales. Cette étendue pouvant être de trente notes pour le pédalier (1) et de cinquante-six touches pour les manuels.

70. Classification régulière, action normale des boutons de registres, de sorte que les inscriptions relatives à un clavier ne se trouvent pas mêlées, comme j'ai pu le voir déjà, avec celles d'un autre clavier, et qu'il ne faille pas tirer un registre pour le rendre muet et le pousser pour qu'il parle, étrange particularité de certains instruments, destinés sans doute à représenter quelque orchestre chinois.

80. Enfin que les jeux soient complets, sans restrictions aucune quant à l'échelle, la matière et l'étendue, à moins de stipulations permettant soit une réduction dans le nombre des tuyaux, soit l'usage du bois ou du zinc dans les basses des jeux en métal.

Tel est le résumé des conditions essentielles à la construction d'un orgue, il suffira, je l'espère à éveiller l'attention des intéressés en leur inspirant le désir de se renseigner plus amplement dans des ouvrages spéciaux (2).

Je me borne à ces détails, arides comme tout ce qui est technique, et je passe, avant de traiter du jeu de l'orgue, à quelques réflexions sur la préparation des devis, la nomenclature des registres, l'expertise et l'entretien de l'orgue par le facteur ou l'organiste.

R. O. FELLETTIER.

(à continuer.)

[1] C'est encore ici un détail réglé en grande partie par les conventions. Dans tous les cas le pédalier ne devrait être jamais moins de 25 notes de CCC à C. ou deux octaves, et les manuels de 54 touches de CCC à F.

[2] Entr'autres celui de Régnier cité plus haut; ce livre devrait être entre les mains de toute personne portant intérêt à la facture et au jeu de ce noble instrument.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

LE CULTE DE MARIE AU CANADA.—NOTRE-DAME DU SAGUENAY.

La vieille Europe possède de nombreux sanctuaires dédiés à la Sainte Vierge. Ces oratoires sont célèbres à la fois par les miracles éclatants qui s'y sont accomplis, et par les pèlerinages qu'y attire la piété des peuples restés fidèles, dans ce siècle de scepticisme et de froideur, au culte de la Vierge mère.

Parmi ces sanctuaires, il en est dont l'origine se perd dans la nuit de la légende. Leur fondation et leurs conditions d'existence sont intimement liées aux hauts faits que nous relatent les vieilles chroniques du Moyen-âge. L'antique chevalerie française, souche de notre peuple, allait souvent, au retour de ses expéditions contre les mécréants, retremper aux pieds de

“ La Vierge que tout révère, ”

Sa foi ardente et son indomptable courage.

Il en est d'autres qui ont surgi dans ces derniers temps ; Dieu les a fait naître pour consoler les âmes vertueuses, involontairement effrayées, du flot toujours montant des doctrines perverses de la révolution et surtout pour être les avant-coureurs du triomphe qui doit—espérons que ce sera bientôt—mettre fin aux persécutions de son Eglise. Les seuls noms de Notre-Dame de Lorette en Italie, de Notre-Dame de Montaigu en Belgique, des sanctuaires de Fouvières, de la Salette, de Lourdes, en France, font monter à notre âme un parfum d'une indicible douceur.

* * *

Le Canada possède aussi ses sanctuaires : ils sont la conséquence naturelle de l'amour de ses habitants pour la Mère de Dieu.

C'est aux fidèles héritiers des traditions chevaleresques de la France, retirés dans les bourgs de la Bretagne et de la Normandie, que fut confiée la noble mission d'implanter dans notre patrie le culte de la Vierge.

Les marins de Saint-Malo connaissaient Notre-Dame de Roc-Amadour ; et lorsqu'une épidémie inconnue pour eux vint tout à coup décimer leur rang, on vit ces braves bretons improviser à la hâte un autel rustique et y poser une image de celle qui aime à être appelée la Consolatrice des affligés. L'on pria avec ferveur “ la dicte Vierge qu'il luy plust prier son cher enfant qu'il eust pitié de nous : et la messe, dicte et chantée devant la dicte image, se fit le capitaine pèlerin à Notre-Dame qui se fait de prier à Rocquemadon, promettant y aller si Dieu luy donnoit la grâce de retourner en France ” (1).

ChAMPLAIN vint ensuite.

Investi par la Providence divine du mandat de fonder sur le sol américain la colonie française, il en jeta les véritables bases en 1634 par l'érection d'une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de la Recouvrance. Ce fut le premier sanctuaire élevé à la Mère de Dieu dans cette partie du Nouveau-Monde. Le fondateur de Québec donna bientôt une autre preuve de sa dévotion à Marie en prescrivant parmi les colons la récitation de l'*Angelus*.

(1) Second voyage de Jacques-Cartier.

Les colons de Ville-Marie se distinguèrent tout spécialement par le culte qu'ils vouèrent à la Mère de Dieu ; ils eurent ce privilège au pieux concert de personnes, tant religieuses que laïques, qui présidèrent à la fondation et aux premiers développements de cette colonie. La sœur Bourgeois contribua surtout, soit directement par ses instructions et son exemple, soit médiatement par son bel Institut, à généraliser chez les familles chrétiennes de Montréal la dévotion à Marie. Nos populations, stimulées par l'exemple de ces gouvernants, adoptèrent envers la Sainte-Vierge de pieuses pratiques qu'elles firent passer insensiblement dans leurs habitudes journalières, et qui se sont transmises intégralement jusqu'aux générations actuelles.

Ceci est sensible dans les anciennes paroisses que le contact des villes n'a pas encore souillées. Le voyageur chrétien qui pénètre à l'heure du midi ou vers le coucher du soleil, dans ces sanctuaires de la foi et de la pureté des mœurs, est saisi d'étonnement par un spectacle nouveau pour lui.

Lorsque la cloche du beffroi rustique donne le signal, partout dans les champs les moissonneurs suspendent leurs travaux champêtres, ils se découvrent avec respect, et le doyen des travailleurs entonne des prières qui rappellent les plus grands mystères du christianisme. Le soir, toute la famille s'assemble autour de son chef pour la récitation du chapelet.

Dans la barque du pêcheur, le chapelet est remplacé par les litanies de la *bonne Vierge* ou l'*Ave Maris Stella*, qu'on chante avec l'accompagnement plaintif du vent qui siffle dans les cordages et du clapotement monotone de la vague qui bat le flanc de la frêle embarcation.

* * *

C'est à l'instigation de la sœur Bourgeois que fut érigé le célèbre oratoire de Notre-Dame de Bonsecours, noyé aujourd'hui dans le brouhaha des affaires mercantiles, avec son toit au dièdre aigu, son intérieur chargé de dorures et sa statue miraculeuse. Sa fondation précéda de quelques années celle de Notre-Dame des Victoires à Québec. Ces deux sanctuaires sont célèbres par le secours miraculeux qu'en reçut notre patrie en 1711.

Pendant que Mlle LeBer, la recluse de Ville-Marie, brodait sur une bannière qui devait être portée en tête des troupes ces paroles de l'Écriture sainte : "Elle est terrible comme une armée rangée en bataille," les habitants de Québec, resserrés dans les murs de leur forteresse, faisaient vœu d'embellir la chapelle de Notre-Dame des Victoires.

L'espérance des serviteurs de Marie ne fut pas déçue. La flotte de Walker trouva dans les éléments déchaînés par une main invisible la cause d'une destruction aussi tragique qu'inattendue. Cette nouvelle terrifiante portée dans le camp de Nicholson qui s'avavançait vers Montréal, y produisit une terreur panique.

Le Canada était sauvé.

Après cette preuve éclatante du patronage de la Mère de Dieu, les deux sanctuaires canadiens acquirent des droits inaliénables à la vénération de notre peuple ; aussi les pèlerinages, les confréries furent-elles, depuis cette époque, l'apanage de ces deux églises, qui

doivent être considérées comme les palladiums à la conservation desquels est attaché le salut de la patrie.

Notre-Dame de Bonsecours et Notre-Dame des Victoires sont les deux lieux privilégiés où Marie désire tout particulièrement être honorée. Leur antiquité relative nous les fait assimiler à ces vieux sanctuaires européens dont l'origine se perd dans le vague des siècles :

Vénérables témoins de notre antique foi,
Deux siècles ont passé sous votre humble beffroi
Où l'homme croit, espère et prie.
Notre peuple au berceau vous dût sa liberté :
Restez toujours debout au sein de la cité,
Sanctuaire de la patrie !

Il ne nous manque plus que les sanctuaires contemporains. Les habitants de Montréal ont déjà donné l'exemple : ils viennent de doter leur ville d'une église de Notre-Dame de Lourdes, qu'on peut appeler un chef-d'œuvre charmant. Québec ne prétend pas rester en arrière. Déjà l'un de ses plus braves citoyens, M. N. Robitaille, a conçu à ce sujet un plan plan grandiose, gigantesque même. Nous lui devons quelques détails.

* **

A dix lieues de l'embouchure du Saguenay, dans cette région violemment tourmentée qu'on appelle avec raison la Suisse canadienne, se dresse la masse sombre du cap Trinité, bien connu des touristes avec son congénère le cap Eternité.

Le flanc dénudé du cap Trinité a son plan presque perpendiculaire à la rivière, qui, en cet endroit, a près de 1,000 pieds de profondeur. La nature y a creusé dans le granit vif plusieurs grottes aux contours étranges, qui attirent l'attention du voyageur. Il en est une surtout placée à plus de 1,000 pieds du niveau de l'eau, qui, par sa forme allongée, son enfoncement semi-cylindrique, ressemble assez bien à une niche. Elle avait plusieurs fois provoqué l'attention de M. Robitaille ; ce brave citoyen forma, l'année dernière, le projet d'y mettre une statue colossale de la Sainte-Vierge. La statue doit avoir 25 pieds de haut, et doit porter le costume des apparitions de Lourdes. Au-dessus de sa tête, sur la roche vive, sera écrit en lettres d'or : JE SUIS L'IMMACULÉE-CONCEPTION. Au-dessous de ses pieds des lettres, également en or, donneront ces mots si chers à nos marins : AVE MARIS STELLA. Pour compléter son œuvre, M. Robitaille fait mettre sur la falaise une croix gigantesque de 75 pieds de haut, toute revêtue en étain. Près de là, sera élevée sous un appentis spécial une cloche destinée à faire jouir les pèlerins et les touristes des échos multiples de ce pays des montagnes.

Ce projet gigantesque, dans toute l'acception du mot, a reçu l'approbation unanime des membres du clergé de la province et des personnes haut placées ; il ne cessera, nous l'espérons, de recevoir de la part de notre population tout l'encouragement désirable jusqu'à son parfait épanouissement.

Ce sanctuaire pittoresque, placé aux portes de la région sague-nayenne, sera là comme un factionnaire vigilant du territoire fertile de la vallée du lac Saint-Jean, où l'excédant de notre population va s'assurer derrière ce rempart de montagnes le trésor sacré de sa langue, de sa foi et de ses mœurs.

Québec, avril, 1881.

JEAN ROULEAU.

REVUE POLITIQUE.

Une question occupe tous les esprits et relègue dans l'ombre les sujets ordinaires de la politique. Sa grande importance lui vaut cet honneur. L'Université Laval demande à la législature de Québec des privilèges et des droits nouveaux. Son but, qu'elle ne cache pas, est d'empêcher l'établissement à Montréal d'une institution qui lui fasse concurrence.

La question est grave comme tout ce qui a trait à l'enseignement. Le clergé et les classes dirigeantes, sentant que nos législateurs vont entrer sur un terrain plein de périls, ne peuvent s'empêcher de faire entendre leurs voix et de conseiller la prudence. Chaque pas doit être bien mesuré ; il s'agit de poser un acte dont la postérité subira les conséquences ; il s'agit de créer, dans une province aussi grande que la France entière, un vaste monopole en faveur d'une institution de haut enseignement.

L'agitation à Montréal est considérable. En peu de temps, elle s'est communiquée aux districts environnants. Brochures, lettres, articles de toutes sortes se succèdent à dates rapprochées. Les séances du comité des "bills privés" sont devenues plus importantes et plus attrayantes que celles de la chambre, et le public attend avec hâte ce qui sortira de ses délibérations.

Montréal a dans la cause un intérêt plus immédiat et plus prochain que le reste de la province. On sait qu'une institution universitaire bien établie et devenue célèbre forme un centre d'attraction et jette du crédit sur la ville qui l'a fait naître. Et Montréal seul est en mesure de se donner une telle institution. Mais notre pays est jeune ; d'autres districts se peupleront, d'autres cités grandiront, et les mêmes besoins se feront sentir.

La question se présente donc avec un caractère général ; ce qui accroît son importance. La lutte est ardente et les moyens employés sont multiples. On y voit de l'intrigue comme dans toutes les matières fortement débattues ; et on prétend même que cette intrigue compte pour beaucoup dans l'un des plateaux de la balance.

Avant d'entrer dans l'examen ou du moins la narration des moyens mis en œuvre, il convient de faire connaître en quelques mots la question et de montrer comment elle se présente actuellement devant les Chambres et devant le public.

L'Université-Laval fut fondée en 1852 et incorporée par lettres patentes de la Reine d'Angleterre. L'intention des fondateurs était de lui donner un caractère diocésain et purement local ; le choix du personnel de la direction et les lettres du recteur, aujourd'hui archevêque de Québec, le prouvent amplement. Quelques années plus tard, le nombre des étudiants qui—pour diverses raisons—venaient puiser l'enseignement à Montréal étant considérable, l'évêque de cette dernière ville, aujourd'hui Mgr Bourget, voulut leur procurer une université catholique. Mais Laval était devenue ambitieuse ; ses intentions étaient changées et elle aspirait dès lors à un monopole provincial ; elle s'opposa par tous moyens à l'établissement d'une université à Montréal, et elle refusa même d'affilier les facultés indépendantes qui enseignaient dans cette ville. La cause fut portée à Rome et longtemps débattue. Finalement, la cour romaine reconnut la nécessité de pourvoir à l'enseignement universitaire catholique à Montréal, et elle permit, en 1874, l'établissement à Montréal d'une université indépendante.

Laval changea alors de tactique ; elle déclara que puisqu'il était nécessaire que l'enseignement universitaire catholique fût donné à Montréal, elle irait le donner elle-même en y établissant des chaires, représentant qu'elle avait droit légal de le faire. Un décret à cet effet fut en conséquence obtenu de Rome en 1876.

Comme la cour romaine ne pouvait juger par elle-même de l'étendue des pouvoirs civils accordés à l'Université-Laval, elle a fait dans ce décret une réserve expresse à ce

sujet, et elle a déclaré qu'elle ne veut, en ordonnant l'établissement à Montréal d'une succursale de l'Université-Laval, déroger en rien à la chartre—(*cui in nullâ re derogatum volumus*).

Et c'est sur ce point—savoir les pouvoirs civils de l'Université-Laval—que la contestation est aujourd'hui engagée.

S'il avait été établi, en 1876, que Laval n'a pas le droit légal d'établir les chaires hors de Québec, le décret de Rome n'aurait pas été obtenu, et Montréal se trouverait encore dans la position où elle était en 1874, avec un décret lui permettant d'avoir son université. C'est donc autour de cette représentation faite à Rome ou de cette impression sous laquelle était la cour romaine que Laval avait le droit légal de multiplier ses chaires, que se groupent toutes les contestations et tous les efforts. En prouvant que la représentation a été fautive, la raison d'être du décret de 1876 disparaîtra. Ainsi, c'est encore véritablement devant la Cour de Rome que se continue la cause; la preuve se fait au Canada, et c'est l'effort fait par Laval pour empêcher une preuve contre elle ou pour se prémunir d'avance contre les effets de cette preuve, qui met la province en émoi.

Disons en passant que l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal que Laval a refusé d'affilier et qu'elle travaille maintenant à détruire, a soulevé devant les tribunaux les contestations légales. Les professeurs de cette école qui existe depuis 1843 sont tous catholiques; les difficultés entre eux et le recteur de l'Université-Laval sont trop compliquées pour entrer, même en résumé, dans cet article.

L'Université Laval, voyant qu'on lui contestait le droit d'établir des chaires à Montréal, s'est adressée au gouvernement anglais pour obtenir une extension de pouvoirs. Les autorités impériales ont répondu qu'ils ne jugeaient pas devoir intervenir, parce que la question allait être soumise aux tribunaux. Laval alors a résolu de demander ces pouvoirs, sous forme de loi déclaratoire, à la législature de Québec, et un bill à cet effet est présentement soumis à la considération d'un comité de l'Assemblée Législative.

Aussitôt que le projet de loi a été connu, l'opposition a pris un caractère plus général. Car il s'agit non seulement

de permettre à l'Université de maintenir sa succursale montréalaise, mais de lui donner le droit légal d'établir des chaires dans toute l'étendue de la province, en un mot de créer une espèce de monopole en faveur d'une institution particulière. Un nombre considérable de requêtes s'opposant à une telle législation ont été produites à la Chambre ; elles viennent de tous les points du district de Montréal et des districts voisins, et elles sont signées par la plupart des hommes appartenant aux classes instruites. Le clergé, appréciant l'importance de la question, s'est mis en tête du mouvement, et l'opinion publique s'est affirmée avec une unanimité et une force peu ordinaires.

Le pétitionnement, les articles de journaux, les brochures, les assemblées, ont été les principaux moyens des adversaires du bill ; l'Université Laval a mis en jeu d'autres moyens qu'il faut signaler. Par lettres venant de hauts personnages religieux, lettres habilement rédigées et habilement présentées, Laval a tenté de faire croire que la cour romaine voulait absolument que sa demande à la législature reçut l'appui et le concours de tous les catholiques. Pendant quelque temps, les journaux et bon nombre de citoyens purent croire que le silence leur était imposé comme obligation de conscience. Cette fausse impression ne tarda pas à disparaître. Les réponses soit privées, soit publiques de savants théologiens consultés sur ce point délicat, dissipèrent les nuages et permirent aux citoyens de faire librement connaître leur sentiment ; ce qui a déplu fort à Laval. Sa Grandeur Mgr Taschereau, archevêque de Québec, a même reproché publiquement et en termes vifs à Sa Grandeur Mgr Bourget, d'avoir émis son opinion sur le sujet.

Un autre moyen de l'Université Laval,—et celui-là le plus puissant— a été de montrer que sa demande était appuyée de tout l'épiscopat de la province. On n'a pas tardé à connaître cependant que Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, n'avait pas consenti à signer la requête demandée. Bientôt même, on apprit que les autres évêques n'avaient donné l'appui de leur nom qu'après avoir reçu de Laval une garantie écrite qu'elle n'établirait pas de chaires dans leurs diocèses sans leur consentement. Ces faits étaient

de nature à diminuer considérablement la portée de l'acte des évêques signataires, et leur affirmation publique contribua à rassurer les consciences catholiques.

Un troisième moyen fut la cabale personnelle du recteur de l'Université, et diverses influences mises en jeu auprès des députés et des conseillers législatifs. Notre forme gouvernementale donne toute latitude sous ce rapport. Mais on admet généralement que l'influence des électeurs est la plus constitutionnelle et la plus légitime.

On fait grand nombre d'objections au projet de loi demandé par l'Université Laval. Les deux suivantes sont très fortes : 1o cette loi créerait un monopole provincial au profit d'une institution dont la direction est purement locale ; 2o elle serait inconstitutionnelle et contraire au droit public anglais.

Cette dernière objection sera comprise en peu de mots. L'Université Laval est incorporée par lettres patentes de la reine d'Angleterre. A ce pouvoir constituant seul appartient le droit de changer, d'amender, de restreindre, d'étendre, d'expliquer et d'interpréter ces lettres patentes ; un pouvoir inférieur ne le peut en aucune manière. Or le projet de loi demandé a précisément et directement pour but d'expliquer ou d'étendre les pouvoirs civils conférés à Laval par sa chartre. La législature de Québec, pouvoir d'une hiérarchie inférieure, peut-elle le faire ?

Les partisans de Laval n'opposent à cette objection aucune réfutation solide. L'Université, d'ailleurs, a donné elle-même du poids à cette objection en s'adressant préalablement au gouvernement impérial, lequel a refusé d'intervenir parce que la question allait être soumise aux tribunaux. Une raison qui est suffisante pour empêcher un pouvoir supérieur d'agir, doit, *à fortiori*, être considérée telle par un pouvoir inférieur.

Jusqu'à présent l'Université-Laval s'est contentée de s'appuyer sur un désir de Rome, que l'on conteste ou que l'on explique, sur la requête de la majorité des évêques, et sur les sacrifices qu'elle a faits pour la cause de l'enseignement. Si elle n'apporte pas d'autres raisons, sa cause ne peut prévaloir contre des arguments péremptoires.

La question demanderait beaucoup de développements ; l'espace nous empêche d'en donner davantage. Nous avons retranché un peu sur la matière ordinaire de notre revue politique, afin de faire connaître ce sujet d'une si vitale importance et d'un si grand intérêt.

* * *

La session de la législature provinciale n'a pas eu jusqu'à présent l'animation que l'on prédisait. Le parti libéral n'a pas fait preuve de force ; il a laissé adopter l'adresse sans proposer d'amendement, et les grands scandales qu'il nous a promis sont encore attendus. Deux accusations contre deux députés, l'honorable M. Paquet et l'honorable M. Irvine, sont tout ce que nous avons eu sous ce rapport. L'attaque a été réciproque : l'un des accusés est conservateur, l'autre est libéral. La preuve reste à faire des deux côtés. La recherche du scandale nous paraît poussée trop loin.

Le budget n'a pas été présenté, et les députés n'ont eu à considérer depuis près d'un mois que des questions secondaires. La législation de cette session sera cependant importante si les changements que l'on se propose de faire à notre procédure civile sont adoptés. De plus on tentera de fixer l'interprétation de notre loi électorale au sujet de l'influence indue, et nous ne voyons pas pourquoi cette tentative ne réussirait pas.

Sa Majesté vient de conférer à l'honorable Hector Langevin, le titre de chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-George. Trois canadiens-français se trouvent maintenant en droit de porter le titre de "Sir." Sir N. F. Belleau, Sir A. A. Dorion et Sir Hector Langevin. Nous avons eu autrefois Sir L. H. Lafontaine, Sir G. E. Cartier et Sir E. P. Taché.

L'honorable James Macdonald, ministre de la justice, a accepté la position de juge en chef de la Nouvelle-Ecosse. Il a été remplacé par l'honorable sénateur McLellan. Plusieurs portefeuilles ont changé de mains.

* * *

Les principaux événements du mois dans le vieux monde peuvent se résumer en quelques lignes. La France, après une heureuse et prompte campagne, voit ses troupes aux portes de Tunis, et elle impose au bey un traité qui placera désormais la Tunisie dans une dépendance complète, déguisée sous le nom de protectorat. La Turquie, qui se croit toujours suzeraine au nord de l'Afrique, a menacé la France d'une intervention armée, menace qui n'a pas eu d'effet.

L'Italie se résigne difficilement à voir flotter sur les rivages où fut Carthage d'autres drapeaux que ceux de Rome. Le ministère Cairoli, qui n'a pas su empêcher la chose, a dû se retirer pour faire place à un autre en voie de formation.

L'Angleterre, dont les intérêts mercantiles se trouveront, paraît-il, affectés par la situation nouvelle de la Tunisie, a bien fait quelques récriminations ; mais l'agitation irlandaise, qui dégénère en résistance armée, l'occupe suffisamment.

Cette campagne de Tunis, dont le télégraphe nous a si souvent entretenus depuis un mois, a eu pour cause déterminante le massacre de quelques soldats français par les tribus insoumises des Kroumirs. Les opérations militaires ont été confinées au nord de la Tunisie. Les arabes ne se sont nulle part montrés en force, et les troupes françaises n'ont eu à livrer que des combats peu importants.

Tout paraît réglé entre la Turquie et la Grèce. Mais comme c'est le prince de Bismark qui a mis la dernière main aux conventions, on ne sait pas encore au juste ce qui en résultera.

GUSTAVE LAMOIGNE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

EN CANOT, petit voyage au Lac St-Jean. Québec. O. Fréchette, éditeur, 1881.

Sous ce titre vif et bien trouvé, M. A. B. Routhier nous raconte un voyage qu'il a fait dans les régions du Saguenay en compagnie de MM. Claudio Jannet, de Foucault et du révérend Père Lacasse.

Les touristes partis de la Malbaie ont remonté prosaïquement, de nuit, en bateau à vapeur, notre beau Saguenay jusqu'à la Baie des Ha! Ha! Prosaïquement encore, ils ont pris voiture et se sont faits transporter aux bords du Lac St-Jean; et là, en canot! La poésie commence.

Le lecteur ne les a pas suivis jusque là sans plaisir; le talent du narrateur embellit tout, jusqu'aux plus petits incidents. Maintenant l'intérêt est plus fort et l'attraction plus vive. Un récit animé nous montre les voyageurs toujours bercés dans leur frêle embarcation, suivant les contours des baies, doublant les pointes, pénétrant dans les bourgades sauvages et revenant à la Baie des Ha! Ha! en sautant des rapides au courant vertigineux.

Le style est en tous points remarquable. Tour-à-tour vif, gracieux, élevé, il est toujours en harmonie aux sentiments exprimés.

L'auteur décrit en passant les points les plus remarquables du lac St-Jean et de la rivière Saguenay, et il entremêle ses descriptions de réflexions philosophiques à haute portée. Il a mis dans son ouvrage de la verve, de l'entrain et beaucoup d'esprit. On lit tout, sans effort, avec attrait.

Nous voudrions citer, mais l'espace nous fait défaut, même pour une plus longue appréciation. Nous aimerions à en parler davantage, car un livre de M. Routhier, quel que soit le sujet qu'il touche, est un événement dans notre monde littéraire.

G. L.

DU VRAI FONDEMENT DES INSTITUTIONS ET DU DROIT (Extrait de la *Revue catholique des institutions et du droit*). Grenoble, Baratier et Dardelet, impr-éditeurs de la Revue. 1875.

L'auteur, M. Auzias-Turenne, avocat de Grenoble, traite une question très importante dans cette intéressante brochure que nous venons de recevoir. Il s'agit, en effet, de savoir quelles sont les vraies bases de la société civile. De nos jours, l'on s'est beaucoup vanté d'avoir inauguré le règne de la civilisation et pourtant, depuis 1789, les gouvernements n'ont fait que se succéder en France et dans les autres pays qui ont subi son influence. Quelle est la cause de cette instabilité? M. Auzias-Turenne nous répond que c'est parce qu'on ne veut plus fonder la société sur la religion et la justice, que les gouvernements les mieux établis disparaissent comme de la paille devant la tempête, *par suite d'un mouvement dans la rue*. Pour prouver sa thèse il ne se contente pas d'une discussion purement théorique, mais il interroge l'expérience des siècles, il compare les divers systèmes avec leurs résultats pratiques et il en conclut que les gouvernements les plus forts sont toujours ceux qui s'appuient sur la foi et la justice. Même la sagesse payenne n'avait jamais douté de cette vérité fondamentale et quand le sentiment religieux disparaît à Rome et en Grèce la liberté n'est plus qu'un vain nom, les esclaves forment les neuf-dixièmes de la population et l'autorité ne se maintient que par la force et la tyrannie. Vient ensuite le christianisme qui proclame immédiatement que tous les hommes sont frères et partant libres et qui établit l'autorité non plus sur la force, mais sur la religion et la justice.

Après avoir ainsi posé ses prémisses, M. Auzias-Turenne continue son exposé historique en prenant pour exemple notre ancienne mère patrie la France. Il démontre d'abord l'influence du christianisme surtout sous Clovis et Charlemagne. Ces princes semblent ne régner qu'au nom du Christ et leurs actes portent en tête ces mots: *Regnante Domino Jesu Christo in perpetuum*. Ces idées si catholiques se perpétuent par la suite, et en 1598, Henri IV déclare que la religion et la justice sont les fondements et les colonnes de l'état. Malheu-

reusement arrive la prétendue réforme qui pose comme premier principe l'indépendance de l'homme et l'infaillibilité de la raison. Les conséquences de ces funestes doctrines ne se font pas longtemps attendre. De l'ordre spirituel l'on passe à l'ordre temporel et l'on proclame la souveraineté du peuple, son impeccabilité et son droit de constituer ou de changer les gouvernements à son gré. Bientôt viennent les troubles et les révoltes et, pour assurer son existence, l'autorité, sous Richelieu et Louis XIV, est obligé de se déclarer absolue. Mais la foi et le sentiment religieux s'affaiblissent de jour en jour chez le peuple et l'Etat, qui a sacrifié les seuls appuis qui le soutenaient encore, tombe au milieu de la catastrophe épouvantable qui s'appelle la Révolution Française.

Nous avons voulu donner une idée des savantes études de M. Auzias-Turenne, mais nous devons reconnaître, qu'à moins d'une analyse très étendue, il serait impossible de leur rendre justice. Nous engageons donc bien fortement nos lecteurs à lire cette intéressante série d'articles ainsi que l'excellente revue qui l'a d'abord publiée. Ils ne sauraient mieux employer leurs loisirs.

DE L'ÉDUCATION, conférence faite en février 1881, devant le *Cercle catholique de Québec*, par Boucher de La Bruère. St-Hyacinthe, des presses du "Courrier" de St-Hyacinthe, 1881.

On ne peut se dissimuler l'importance de la question traitée par M. de La Bruère. C'est certainement la question capitale de nos jours et le point sur lequel est engagé toute la lutte entre l'Eglise et la Révolution. Elle est pratique pour nous canadiens car, malgré que le savant confédéricien ne semble rien redouter pour notre pays, on entend déjà parler, dans un certain quartier, de l'opportunité de laïciser les écoles. Or c'est là le premier pas, et l'on bannira infailliblement la religion aussitôt que l'on se sera débarrassé de ses ministres. Nous félicitons donc M. de La Bruère d'avoir établi, avec autant d'érudition que de talent, les vrais principes en matière d'éducation. L'auteur démontre d'abord quels ont été les efforts civilisateurs de l'Eglise qu'on a pourtant accusée de vouloir retenir les populations dans l'ignorance et la barbarie. "Ensuite il nous fait voir la Révolution à l'œuvre et prouve que ses enseignements, au lieu d'émanciper le peuple, n'ont abouti qu'à l'impunité, l'irréligion et l'immoralité. Il termine son étude en esquissant les progrès de l'éducation au Canada depuis la conquête jusqu'à nos jours. En traitant cette importante question, M. de La Bruère fait preuve d'un savoir bien remarquable, et le lecteur, pour peu qu'il ne soit pas aveuglé par l'esprit de parti ou le fanatisme, ne saurait nier la vérité de ses conclusions. Après tout il faut bien revenir à la doctrine de l'évangile, *cognoscetis veritatem et veritas liberabit vos*, ce n'est que dans le sein de l'Eglise que nous trouvons la liberté avec la vérité; et la seule solution des difficultés que redoutent maintenant les gouvernements de l'Europe serait un retour sincère aux vrais principes catholiques. Nous félicitons, encore une fois, M. de La Bruère d'avoir si bien compris cette vérité et nous souhaitons à sa brochure une grande circulation.

Pendant que nous parlons d'éducation, nous devons accuser réception d'une brochure qui contient la correspondance entre le Cher Frère Réticius, visiteur-provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et le révérend M. H. A. Verreau, principal de l'école normale. Le public a déjà pris connaissance de cette discussion par la voie des journaux et nous ne voudrions exprimer aucune opinion sur la matière en litige. Cependant nous croyons devoir signaler à nos lecteurs les idées très remarquables qu'expose le Cher Frère Réticius à la page 17 et suivantes. Après avoir fait voir le but et les moyens de l'éducation révolutionnaire en Europe, le Frère Provincial démontre que nos propres lois ne sont pas exemptes de tout reproche au point de vue des vrais principes catholiques. Il y a là bien certainement matière à réflexion sérieuse.

CHRISTOFORO COLOMBO GLORIFICATO DAL VOTO DELL' EPISCOPATO CATTOLICO. Terza raccolta di documenti per Gius: di G. Baldi. Genova, tip. delle Lettere Cattoliche, 1881.

Les lecteurs de la REVUE CANADIENNE n'ignorent pas sans doute que les catho-

liques les plus éminents de l'Italie et du monde entier s'occupent en ce moment du procès de canonisation de l'immortel Christophe Colomb. Ils ont envoyé, à cette fin, des lettres aux évêques de tous les coins de l'univers catholique et ils ont déjà reçu plus de quatre cents adhésions. Le président du comité, M. G. Baldi, publie aujourd'hui un troisième recueil de documents que nous avons maintenant sous les yeux. Le temps et l'espace nous manquent pour apprécier dignement ces magnifiques témoignages à l'appui d'une aussi belle œuvre, mais nous devons dire que le Canada n'est pas resté en arrière dans ce mouvement, Nos Seigneurs l'archevêque de Toronto, et les évêques de St-Hyacinthe et de Rimouski ont déjà fait parvenir à M. Baldi des lettres d'encouragement et d'approbation qui sont publiées dans ce recueil. Il s'y trouve aussi un article, sur ce sujet, par le savant M. Roselly de Lorgnes. Mais il y a un point encore plus sensible pour nous. Nos lecteurs se souviennent du beau travail sur Christophe Colomb, que notre distingué collaborateur, M. Joseph Desrosiers, faisait publier en 1878 dans la REVUE CANADIENNE. Il nous fait plaisir d'annoncer maintenant que cette étude a été très hautement appréciée jusque dans la belle patrie de Colomb. Le compilateur de ce troisième recueil fait les plus grands éloges des articles de M. Desrosiers, et en cite au long quelques pages. Nous offrons, à notre ami, nos plus sincères félicitations.

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, Statistique universelle de ses aumônes. Etude par Ernest Myrand, de l'Institut Canadien, Québec, de l'imprimerie de L. J. Demers & Frère, 1880.

Avant d'avoir lu la brochure de M. Myrand, nous nous imaginions, comme le commun des mortels, qu'un livre de statistique n'était qu'un amas de chiffres, avec des comparaisons interminables et des conclusions d'une exactitude mathématiques, si vous voulez, mais aussi d'un ennui irrésistible. Mais aujourd'hui nous devons reconnaître que la statistique peut être présentée d'une manière originale et même saisissante pourvu, toutefois, que l'on possède le talent de M. Myrand. L'auteur se constitue l'avocat de la Société de Saint-Vincent de Paul et, le lecteur, nous n'en doutons pas, lui donnera bien volontiers gain de cause. Cependant, et c'est un peu un défaut de profession, nous trouvons le style de M. Myrand trop prétentieux dans ses premiers chapitres. Néanmoins ce livre fera bien connaître la mission admirable de la Société de Saint-Vincent de Paul, et ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur.

Nous avons reçu "LE PETIT ALBERT" de M. Duquet trop tard pour pouvoir l'apprécier en cette livraison de la *Revue Canadienne*. Nous devons aussi accuser réception du discours de M. Chs. Thibault sur les "Origines et Destinées Canadiennes." La publicité donnée à ce discours et les éloges qu'en a reçus l'auteur nous dispensent de l'analyser ici.

P. B. MIGNAULT.

PETIT TRAITÉ SUR LA CULTURE DU TABAC, par Ls. N. Gauvreau, Ecr., N. P., membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec. Deuxième édition. De l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, 1881.

Dans ce petit livre l'auteur recommande à ses concitoyens la culture du tabac. Il prouve par la statistique que le Canada envoie chaque année des sommes énormes aux Etats-Unis pour l'achat du tabac, et si nos compatriotes savaient tirer parti des avantages que leur offrent et notre climat et notre sol, cet argent resterait dans notre pays.

M. Gauvreau parle d'abord du choix du terrain et des diverses espèces de tabac. Il passe ensuite à la culture proprement dite et décrit les soins qu'exigent les plantes depuis les couches chaudes jusqu'au moment où elles sont prêtes pour le marché.

L'agriculture, nous le constatons avec plaisir, commence maintenant à attirer bien plus d'attention que par le passé et nous sommes heureux de pouvoir signaler, à nos cultivateurs, un manuel aussi utile que le livre de M. Gauvreau.

DR L. D. MIGNAULT.